CITÉ NOUVELLE

REVUE CATHOLIQUE D'ETUDE ET D'ACTION

25 DÉCEMBRE 1941

●

●

CHRONIQUES

●

LES LIVRES

●

EDITIONS PAYS DE FRANCE

VUE BIMENSUELLE N° 22

DIRECTION-RÉDACTION

" Pays de France ", 39, rue de Sèze, Lyon-6e

Téléphone : Lalande 30.29

Administration :

Pour le règlement des abonnements et toutes questions intéressant l'**Administration** de la **Revue**, adresser correspondance, mandats ou chèques postaux au nom de :

M. Lucien KELLER, Maison Saint-Bernard

ISSOUDUN (Indre) - Téléphone 4.52

Chèque Postal Lyon 904.40

AVIS TRÈS IMPORTANT

A nos abonnés dont le service se termine avec le présent numéro :

Pour éviter tout retard dans la réception de la Revue, nous vous prions de faire parvenir votre réabonnement *avant le* 15 *janvier*, à l'administration : *Editions « Pays de France »*, *Issoudun*, Ch. P. L. KELLER, 904-40, à Lyon.

Sauf refus du numéro du 10 janvier, nous vous considérons réabonnés d'office pour un an et vous ferons présenter, à partir du 20 janvier, une traite postale augmentée de 5 francs de frais, soit 155 francs, sauf versement à cette date.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

Abonnement d'essai (non renouvelable) 3 mois	France . . . . . **40** francs Pays 1/2 tarif. . **48** francs Tarif postal plein **60** francs
France . . . le Numéro : **10** francs	6 mois : **80** francs Un an : **150** —

ÉTRANGER

Pays à 1/2 tarif, le Numéro : **11** francs	6 mois : **96** francs Un an : **180** —
Tarif postal plein, le numéro : **12** francs	6 mois : **120** francs Un an : **225** —

VICHY 1941

Essai de psychanalyse spirituelle

Vichy, Vichyssois : autant d'expressions qui commencent à s'alourdir de significations nouvelles, à perdre leur sens géographique pour revêtir une couleur politique, évoquer un climat particulier, un esprit. On dit parfois : Vichy, comme on disait : Coblence. Sur les lèvres... et même sous la plume de certains Français, le qualificatif « Vichyssois » est le bouc émissaire de tous les maux dont nous souffrons : ravitaillement, chômage, difficultés administratives, etc., etc...

Nous voudrions tirer au clair ces accusations trop simplistes, et tenter une psychanalyse de Vichy pour l'expliquer en le décrivant. Il y a déjà un an nous avions essayé de brosser cette esquisse (1) et nous avions énuméré avec soin les composantes nombreuses du climat de Vichy. Mais les événements vont vite, et ce travail serait à reprendre tous les mois si l'on voulait suivre avec précision le kaléïdoscope politique. Après une année d'expérience, nous essaierons simplement de faire le point, de comparer le Vichy de 1941 à celui de 1940 et, ce faisant, de le justifier dans la mesure du possible en face de ses accusateurs.

Depuis un an, la ville s'est singulièrement stabilisée. Les difficultés de l'hiver 1940-41 avaient été supportées presque joyeusement, comme les inconforts rustiques d'un camping obligatoire. On se savait provisoire, et les annonces de départ étaient sur toutes les lèvres : pour dans 8 jours, 15 jours, sûrement avant un mois. Les désillusions ont été rapides, et peu à peu Vichy s'est installé. Ce n'est pas que le confort, même rudimentaire, y soit possible, hélas ! Garde-mobiles, rédac-

(1) *Cité Nouvelle*, 10 janvier 1941.

teurs, sténo-dactylos continueront d'y geler dans des chambres non chauffées, en contemplant avec résignation le radiateur électrique découvert avec tant de peine et dont ils n'ont pas le droit de se servir. Mais enfin, si primitif qu'il soit, le « chez soi » est acquis. On a ses habitudes, sa popote, les soirées sont à peu près organisées, et le temps passe tant bien que mal, même — ceci est le plus dur — même le Dimanche !

Peu à peu, comme partout, ou presque partout en France, la souffrance a pesé lentement sur les corps et par eux sur les âmes. La sportivité alerte de l'an dernier a fait place au sérieux réfléchi, décidé. On ne se plaint pas, mais on porte durement sa peine intérieure. Sait-on que le Secours National de Vichy habilla l'an dernier 12.000 personnes pour la seule population de la ville ? Peut-être serait-on moins sévère pour Vichy si l'on connaissait le nombre des fonctionnaires et employés qui s'y contentent d'un seul repas par jour.

Les « baigneurs » de l'an dernier se sont évanouis. On en a rencontré quelques-uns cet été encore, vieux messieurs promenant en bandoulière leur fiole d'eau dans sa gaine d'osier, respectables dames visitant ponctuellement leur source thermale et s'effarant de n'y plus retrouver les paisibles visages familiers du temps jadis. Vichy continue, bien sûr. On y redresse les pergolas du parc, on y clôture la source de l'Hôpital, on y débite avec intensité les pastilles, mais tout de même « ce n'est plus cela ». On a l'impression d'un cœur qui continuerait de battre dans un corps tout paralysé. Le Pavillon des Sources y reste désespérément vide, et la Restauration, fermant son cinéma en plein air, ses salles de billard et ses halls de consommation à muré ses baies vitrées et cloisonné ses bars pour se transformer curieusement en lycée. Le Parc se mue en cour d'école, et le pavillon de l'Agence Havas est devenu cabinet directorial.

Les autochtones ont ressenti durement cette progressive transformation de leurs confortables paysages. Curieux au début, flattés de recevoir tant et tant d'hôtes de marque, ils se sont fatigués peu à peu de cette invasion gênante, surtout du jour où l'économie dirigée de Vichy a supplanté le libéra-

lisme des temps de prospérité, générateur de profits respectables. On est devenu bougon à mesure qu s'introduisaient l'ordre et l'autorité. Des recensements aussi fréquents qu'indiscrets ont scruté les moindres possibilités de logement, « fiché » les habitants et leurs hôtes. Les réquisitions se sont multipliées, décrétées par les militaires en civil du bureau de la place. Des policiers, tout frais habillés, sont venus faire leurs classes sur le dos des passants, et se sont mis à régler la circulation, à siffler les contempteurs des passages cloutés, tout comme au temps des automobiles. Une sous-préfecture a pris possession de ce domaine administratif important, et la mairie, soulagée, s'est mise à réquisitionner, elle aussi, sa propre salle des fêtes pour y installer plus à l'aise ses services de tickets et de ravitaillement.

Progressivement, l'atmosphère Vichy a fait place à l'atmosphère « capitale ». L'été a bien ramené des jours de fête bruyants dont l'animation rappelait les beaux jours de la « saison » d'autrefois. Mais le climat n'était plus le même. Une note plus profonde, martiale, presque triste, les caractérisait. L'exhibition des moniteurs d'Antibes eut un caractère éducateur autant que sportif. Les défilés et parades des Chasseurs à pied de Grenoble ranimèrent la flamme militaire avec leurs chants virils et leurs claquements de talons. L'inoubliable rassemblement des Chantiers de Jeunesse piqueta Vichy d'une note vert sombre, à la fois jeune et sobre, joyeuse et émouvante. Le 31 août de la Légion envahit les trottoirs et les esplanades de ses anciens combattants en béret, qui tenaient à donner une impression d'ordre. Il n'est pas jusqu'aux fêtes de musique qui n'aient accentué singulièrement leur timbre cuivré. Les concerts symphoniques de 1940 n'ont plus rassemblé que rarement leurs auditoires compacts, et Janine Weill s'en est allée, après une déchirante Sonate des adieux, et une Appassionnata déchaînée. A leur place les fanfares ont escaladé les kiosques et promené dans les rues leurs métaux non ferreux, à grand renfort de rythmes et de souffles qui rappelaient l'enthousiasme.

Visiblement le gouvernemnt de Vichy cherchait à s'expri-

mer, tantôt confiant, constructeur, décidé, tantôt austère, viril et sombre. On avait l'impression d'une pensée qui se cherche, qui hésite à choisir son symbolisme, et dont le flux heurté s'accroche à telle expression ou à telle autre selon les accidents de son rapide devenir.

Derrière cette façade, on sent que la France travaille, on devine qu'un immense chantier est ouvert. Les promeneurs de 1941 ne sont plus ceux de 1940. Les parlementaires sont partis, retirés sur leurs terres. Les « congés d'armistice » sont casés un peu partout, qui dans la police, qui dans la direction des camps de travailleurs, qui dans la statistique. Le flot des arrivistes jeunes et vieux, qui l'an dernier battait les murs des ministères et déferlait sans arrêt dans les antichambres, s'est retiré non sans quelque amertume pour exhaler sa rancœur en zone occupée.

On n'embauche plus à Vichy, ou plus exactement on n'embauche plus au petit bonheur. Les services sont organisés, ils possèdent leur contingent normal, réglementaire. Le compte d'émargeants et de rationnaires est clos, la quantite est assurée.

Reste la qualité. Car si l'on n'embauche plus, du moins cherche-t-on tous les jours des hommes. Ce problème d'hommes est l'un des plus angoissants que rencontre Vichy. A chaque instant l'on s'y heurte douloureusement. En un an ce gouvernement a usé plus de ministres que n'en a consommé au temps jadis le cabinet le plus parlementaire. Que de personnalités prometteuses a-t-on vu dégonflées comme baudruches sitôt qu'on leur a confié les rênes du pouvoir ! Que de déceptions, que de tares découvertes dès que les nouveaux arrivés sortaient en pleine lumière !

L'événement de l'année est la prise de possession de Vichy par les forces navales françaises.

Cette occupation, si occupation il y a, est chose naturelle lorsqu'on y réfléchit. Quand on passe en revue les élites françaises : polytechniciens, normaliens, St-Cyriens, inspecteurs des finances, officiers de marine, conseillers d'Etat, etc... etc..., on s'aperçoit aisément que le marin est celui entre

tous qui a bénéficié de la formation la plus harmonieuse. Le programme de Navale est le plus éclectique, le moins spécialisé des programmes de grands concours. La formation de Brest n'est pas seulement intellectuelle, mais physique aussi. Le midship y apprend à lutter contre les éléments, à naviguer à voile, à manier l'aviron, en même temps qu'il acquiert son nécessaire bagage de connaissances techniques. Ce privilège lui confère un caractère d'équilibre et des qualités de commandement qui ne sont malheureusement pas réussies au même degré par les autres préparations françaises. Au moment où la France avait un pressant besoin d'être commandée, il est normal que par le jeu même d'une décantation naturelle la marine ait « surnagé » et encadré de ses chefs les diverses activités nationales.

L'arrivée de ces équipes a marqué profondément non seulement le climat du gouvernement mais l'atmosphère même de Vichy. L'Administration française n'en est pas encore revenue. Pensez donc : des gens qui non seulement n'hésitent pas à donner des ordres, mais qui même ont le goût des responsabilités ! En un clin d'œil des liaisons furent établies, des décisions prises, des dossiers liquidés. L'hôtel du Parc fut nettoyé, briqué comme un pont de croiseur, et ses parasites : visiteurs, journalistes, intrigants, parlementaires, etc... furent balayés en quelques jours des couloirs et du hall d'entrée. On relégua l'Information et la presse à l'Hôtel de la Paix, qui devint la foire aux nouvelles, puisqu'il en fallait une. Mais cette foire ne garda pas son allure éculée de marché aux puces, elle perdit même ses attractions clinquantes de marché des bobards. Elle aussi prit le pas, en ordre, disciplinée, et l'on vit ce fait inouï dans les annales françaises : des journalistes avouant qu' « ils ne savaient pas ».

Cette élimination, non pas totale bien sûr, mais accentuée, du bobard, est l'une des caractéristiques les plus originales de Vichy 1941. L'an dernier, les nouvelles les plus fantaisistes prenaient corps sur le Parc ou dans les halls des ministères. Elles s'en allaient ensuite faire leur tour de

France non occupée, et nous revenaient, sérieusement imprimées dans les dépêches suisses ou les radios étrangères. Aujourd'hui la production du bobard est nettement décentralisée. Les marchés de Lyon, de Toulouse ou de Marseille en sont beaucoup mieux achalandés que celui de Vichy, pour ne pas parler de Paris ni des villes de zone occupée ou interdite. Au centre on ne dit rien. Il faut s'éloigner de la néo-capitale dans un rayon de plus de 50 kilomètres pour entendre le prélude rituel : « Une personne qui touche de près l'entourage du Maréchal a dit à son mari que... »

La difficulté des communications et le nouveau régime de la presse ont eu cet effet de régionaliser, et même de localiser l'information. Chaque ville de France possède aujourd'hui son climat particulier de nouvelles, son tonus d'opinion publique. Le nivellement des esprits par les journaux, qui répartissaient autrefois les courants d'idées suivant les couches sociales, a cédé progressivement la place à une répartition géographique, horizontale, qui donne à chaque localité sa physionomie propre. Vichy, de ce point de vue, est particulièrement avantagé, du moins depuis le début de 1941. Puisque tout le monde sait « qu'on ne sait pas », les fausses nouvelles y sont immédiatement dépistées, et les tuyaux crevés avant même que de circuler. Il est difficile de croire longtemps que le Maréchal est décidément « bien bas » quand on vient de le rencontrer dans le Parc faisant alertement sa promenade. Les conversations n'y alimentent pas la population en sensationnel ni en inédit. Simplement elles complètent le journal et permettent ces indispensables nuances qui expliquent souvent le communiqué officiel ou commentent le radio-journal. Au reste cette situation a créé une sorte d'incuriosité générale. On n'est pas pressé de savoir à Vichy. On connaît généralement les événements par le journal local du matin, après Lyon, Marseille et Toulouse. La persuasion d'un chacun de n'être aucunement au courant des secrets des dieux le cantonne dans une passivité calme, ni amère, ni sceptique, simplement intelligente. On sait que désormais les bruits ne percent pas, que les intimes familiers du Maré-

chal et de l'Amiral ne savent même pas. On se résigne facilement à cette impossibilité de juger des problèmes dont on ne connaît pas les éléments, on fait confiance par nécessité facilement acceptée, et l'on admire ce silence lourd, cette écrasante responsabilité des chefs qui, seuls, peuvent apprécier la situation dans son ensemble et décider en connaissance de cause. Les Vichyssois connaissent une curieuse sensation d'étonnement lorsqu'ils débarquent dans quelque ville de province et s'entendent apostropher : « Ah ! Vous venez de Vichy ! Quelles nouvelles apportez-vous de là-bas ? Que dit-on, que pense-t-on de tel ou tel événement ? » C'est qu'à Vichy on n'a pas de nouvelles, et l'on n'en invente pas, pas plus qu'on ne « pense » quoi que ce soit des événements pour les critiquer ou les discuter, faute de matière première.

Les visiteurs arrivant à Vichy sont souvent étonnés, eux aussi, de ce climat qu'ils ignoraient. Ils vous débarquent tout flambants par le train de onze heures, apportant avec eux un bagage de mécontentements locaux, de rancœurs régionales qu'ils transposent, comme au bon vieux temps, en termes politiques. Ils sont trop souvent pénétrés de cette idée que « si le Maréchal savait », tout s'arrangerait tout de suite, et prennent le chef de l'Etat pour un député tout-puissant dont la France entière serait devenue la circonscription. Quand ils se sont bien rendu compte que le Maréchal ne peut pas lire chaque jour les 1500 lettres de son courrier, que les problèmes de répartition ou de ravitaillement n'ont rien à voir avec la politique, et que les recommandations ne jouent plus, ils repartent déçus, mais calmés, et comprennent quelquefois qu'il y a tout de même quelque chose de changé en France.

Tout au moins y a-t-il indiscutablement quelque chose de changé à Vichy. L'animation y est moindre et les préoccupations sérieuses. Peu à peu les ébouriffements d'hier se sont assagis. L'Intérieur a quitté le Grand Casino où tout était de verre — pensez donc ! — pour habiter l'hôtel administratif et cossu des Célestins. La Jeunesse et les Sports ont pris sa place surveillés de tout près par le Plaza qui les domine, où siège l'Education Nationale, avec les barbes et

lunettes de sa docte université. La Famille, après quelques tentatives d'émancipation qui la promenèrent de ci de là dans des quartiers trop modernes, est venue bien sagement se réfugier à l'Hôpital-Radio pour y consommer décidément son mariage avec la Santé. Bien des administrations privées sont parties, après les honnêtes tentatives de direction combinée entre Paris et Vichy, avec voyages perpétuels et ausweis permanents : bien vite elles s'en sont fatiguées ; quelques individualités sont rentrées dans la capitale authentique, puis quelques groupes, quelques services, puis la maison entière, le tout encouragé chaleureusement par le Bureau de la Place en mal de réquisitions.

Ainsi Vichy, de plus en plus, est devenu capitale. Ainsi a-t-il commencé par opérer sur lui-même sa propre révolution. N'exagérons rien, tout n'est pas fait, et il reste furieusement de réformes à opérer.

C'est que les obstacles sont nombreux et les routines invétérées. L'individualisme des différents ministères, malgré leur rapprochement géographique, bloks voisins d'un même camp, n'a pas encore permis le véritable jeu d'équipe. Chacun travaille avec succès pour son organisation intérieure, chacun cherche à donner à son personnel l'esprit de la maison, et bien souvent les uns ou les autres y réussissent.

Et puis, et puis surtout, il y a l'Administration.

Depuis un an, monsieur Lebureau a pu s'installer. Il a fait venir de Paris, non sans peine, ses dossiers, ses collections, et ses manches de lustrine. Les couleurs tendres de son cadre provisoire de travail ne le gênent plus ; il s'est habitué aux lustres clinquants, aux tapis roses, aux scènes champêtres des papiers peints, au faux Louis XV de ses fauteuils. Finie l'aventure. Soyons sérieux. Le seul changement de sa vie consiste parfois en une activité fébrile. Il ne peut plus quitter son bureau le soir, il y revient après dîner, il y retourne encore le dimanche. Coups de téléphone, signatures, visites, ordres donnés : il n'a plus une minute à lui, et ne peut songer, évidemment, à prendre des vacances. Mais cette agitation folle n'a pas toujours augmenté pour autant son rendement.

C'est que monsieur Lebureau, à force d'activité, s'est mué parfois en mécanique. C'est qu'en se vidant lui-même il a peu à peu stérilisé sa pensée. C'est qu'en retrouvant ses chères habitudes d'antan il a peu à peu repris l'ornière, et s'est repris à dicter les mêmes réponses évasives, à transmettre inlassablement les mêmes dossiers sans décision, à se couvrir soigneusement contre les responsabilités dangereuses, à se ménager les traditionnelles possibilités de désaveu.

Voilà pourquoi, malgré les indéniables progrès, beaucoup de travail reste à faire. Voilà pourquoi, chroniquement, tant de jeunes, tant d'hommes d'action de valeur, tant de bonnes volontés sont saisis par le « cafard » de Vichy, maladie particulière qui pousse le patient au coup de tête de la démission en claquant les portes. Voilà pourquoi enfin tant de gens s'étonnent de voir les difficultés d'application des principes énoncés par un chef magnifiquement lucide et des commandants fébrilement actifs. La réforme de cette masse ne pouvait s'opérer en un an, et les hommes manquaient pour la parfaire. On se dit parfois qu'en réunissant les parlementaires dans le Grand Casino, en juillet 1940, et en obtenant d'eux les hara-kiris nécessaires, on n'a fait en somme qu'inaugurer la révolution. Il resterait encore à répéter l'opération en réunissant cette fois dans l'immense amphithéâtre non plus les députés et sénateurs d'hier, mais la troupe plus chenue et non moins obstinée de MM. les Chefs de bureau, sous-chefs de direction, directeurs de services, administrateurs de 1re, 2e et 3e classe, etc... etc...

Tel est Vichy, telles ses grandeurs et ses petitesses. On ne saurait porter sur lui un jugement d'ensemble sans tenir compte à la fois des unes et des autres. Pour oublier tel ou tel aspect de cette étrange vie, bien des opinions sont injustes, bien des impressions sont trompeuses. De loin, on voit surtout les défauts ; l'habitude de la critique politique et des jeux systématiques de l'opposition déforme fatalement les esprits et trop souvent aiguise les plumes. Ceux qui viennent à Vichy pour loyalement se rendre compte sans préjugés du travail

qui s'y opère, en repartent généralement réconfortés. Quand il sera possible un jour d'écrire l'histoire, Vichy aura son livre d'or et dévoilera ses héroïsmes silencieux. Quant à ceux des visiteurs qui par privilège ont le bonheur de rencontrer le Chef de l'Etat et de s'entretenir avec lui, leur saisissement est classique. Devant cette figure de chef, ce calme simple, cette lucidité totale, cette humilité de l'homme en qui l'on ne saurait discerner l'esquisse même d'un bluff, l'interlocuteur tout de suite mis en confiance et nullement intimidé se sent dominé. Il s'étonne de trouver le Maréchal parfaitement informé de tout et sans illusions d'aucune sorte, toujours jaugeant les hommes avec une parfaite sûreté de coup d'œil, et toujours prêt pourtant à croire en l'homme malgré les hommes. On s'énerve parfois des enthousiasmes bêlants et superficiels qui chantent : Maréchal, Maréchal, sans ombre d'esprit critique ni même de raison. Quand on est devant lui, on s'aperçoit avec étonnement qu'il mérite cette confiance, et que la volonté de service total pour lui n'a pas besoin pour être justifiée d'une aveugle mentalité d'esclave, mais peut être la décision raisonnée d'une générosité clairvoyante et libre.

***

Cette aquarelle vichyssoise ne serait pas complète si nous ne parlions pas de la vie intellectuelle et de la vie spirituelle de notre ersatz-capitale.

La vie intellectuelle sera bien vite décrite, hélas ! car elle est pauvre. Le travail écrasant de M. Lebureau lui laisse bien peu de loisirs pour pouvoir se cultiver, et sa fatigue ne l'y incite guère. Comment le ferait-il, d'ailleurs ? Aucune bibliothèque municipale n'existe à Vichy. Si l'on hésite à fureter dans les librairies : Ronsard, Larousse ou autres... il faut recourir aux romans circulants de l'Alliance Française, qui délassent plus qu'ils ne nourrissent, ou à la Bibliothèque des Beaux-Livres, plus littéraire, mais combien débordée ! Le magasin de la rue Lucas est la potinière intellectuelle de Vichy, on s'y attarde avec délices, on y papote avec entrain. On y peut prendre aisément la température culturelle de la ville, effectuer de curieux sondages psychologiques : « Croi-

riez-vous, me disait la bonne Mademoiselle Nancy après le séjour à Vichy des jeunes des Chantiers, croiriez-vous que mon magasin n'a pas désempli de jeunes pendant toute la semaine, et pas un — entendez-vous — pas un n'a demandé un roman : rien que des livres de formation ! ».

Les « Cours du Soir » sont une intéressante expérience qui permit en cours d'année de mesurer mieux encore le climat intellectuel de Vichy. L'institution remonte au début de 1941, quand de nombreux réfugiés et réfugiées demandèrent l'ouverture de cours publics de religion. Devant le succès de ces cours, l'organisme s'accrut et devint une véritable université du type exact des universités de camps de prisonniers. Les distractions sont tellement rares à Vichy ! En dehors de quelques concerts et de très rares conférences, il n'y a que le cinéma, et Dieu sait si l'on s'y écrase ! Des bonnes volontés s'unirent donc pour mettre en commun leurs bagages de connaissances, et de multiples cours se fondèrent : cours d'art, cours de droit, d'économie politique, de philosophie, de langues étrangères, de sténographie, de comptabilité, etc... Après une année d'expérience, on peut conclure, semble-t-il, que le public des fonctionnaires n'éprouve qu'une assez faible curiosité intellectuelle. Les conférences « désintéressées », si distinguées soient-elles, le tentent peu si elles sont uniquement destinées à occuper ses loisirs en lui demandant un certain effort de pensée. Evasion pour évasion, il préfère la morphine du cinéma au régime médical des conférences. L'art pour l'art le toucherait encore, mais non la pensée pour la pensée. Travaillant du matin au soir et remuant d'immenses problèmes, l'hébertisme du cerveau ne l'attire pas. Ce manque d'aération intellectuelle, particulier au climat vichyssois, explique dans une certaine mesure l'étroitesse d'envergure de certaines réformes. L'atmosphère porte aux compromis savants plus qu'aux créations intuitives. Le Parc de Vichy n'a rien qui favorise la méditation d'où jaillirait l'étincelle géniale, il invite beaucoup plus aux conversations informatrices autant que conciliantes.

Par contre, le Vichyssois d'occasion, s'il ne désire pas

penser pour penser, préfère de beaucoup travailler pour travailler. Si vous lui offrez un cours « qui serve à quelque chose » comme un cours de langues, de droit, de sténographie, etc., vous trouverez tout de suite un auditoire « accroché », prêt à s'inscrire, à s'engager, à s'obliger même à rédiger des devoirs et apprendre des leçons. Dès l'ouverture des cours de droit civil, on comptait 85 inscriptions ; le cours hebdomadaire d'économie politique, qui traite des « bases économiques des futurs traités de paix », réunit à peu près régulièrement ses 400 « élèves ».

N'exagérons rien et ne dénigrons pas Vichy. Si la tendance que nous venons de signaler est assez nette, du moins a-t-on pu percevoir, d'un bout de l'année à l'autre, une certaine progression du désintéressement contre le pragmatisme. Celui-ci s'explique aisément quand il s'agit de jeunes stagiaires qui voudraient voir cesser leur provisoire et ne pas risquer de gâcher leur avenir dans quelque poste subalterne. Pour les autres, une réelle curiosité commence à se faire jour, et tel ou tel cours rappelle à s'y méprendre l'atmosphère de ces universités d'Oflags, où tout le monde pense en commun, intensément tendu par un problème captivant dont on veut tous ensemble méditer les possibles solutions.

Cette évolution est plus marquée encore dans le domaine spirituel que dans le domaine intellectuel. Ici les cours de religion permettent mieux encore d'ausculter chaque semaine la vie religieuse de Vichy, grâce à la boîte aux questions qui établit un incessant contact entre le professeur et ses élèves. On y traite inlassablement de saint Paul, dont la vie a été scrutée, la doctrine étudiée, les épîtres suivies quasi textuellement. Mais cette étude doit constamment faire place à celle des questions proposées par un public avide d'information, voire même de formation spirituelle.

On se tromperait lourdement en réduisant la vie chrétienne de Vichy aux cérémonies tapageuses et officielles demandées par le gouvernement dans l'église St-Louis. On s'est progressivement rendu compte, d'ailleurs, que la Révolution nationale ferait fausse route si elle s'orientait vers une renais-

sance religieuse plus ou moins théâtrale, type Génie du Christianisme. Il s'agissait, et il s'agit de bien moins et de bien mieux que cela, bien plus profond. La France n'a pas à devenir cléricale pour redevenir chrétienne, bien au contraire, elle doit même se garder farouchement de tomber dans cette erreur.

Vichy le sait, et son travail chrétien, s'il fait moins de bruit, est pourtant plus profond encore que ses prières publiques. Si l'on y trouve encore les réticences du fonctionnaire hésitant qui réserve l'avenir, si l'on y rencontre la cohue vaine et vide des messes dominicales de onze heures (de méchantes langues ont baptisé celle de 11 h. 1/2 « la messe des francs-maçons », car ils s'arrangent tous, paraît-il, pour qu'on les y rencontre !) pourtant il y a autre chose, bien autre chose. Pour comprendre le climat spirituel de Vichy, c'est aux messes matinales de communion qu'il faut aller surprendre la prière intense et recueillie de ceux qui sentent le poids de leurs responsabilités. C'est aux quelques veillées nocturnes, parfois prolongées jusqu'au matin, qu'il faut demander le secret d'intenses vies intérieures, qui, obscurément, s'offriront totalement pour la résurrection de leur patrie. Vichy n'ignore pas ces immolations, ces sacrifices intimes généreusement acceptés, ces douloureuses situations patiemment supportées pour que la France vive. Cela, les journaux ne le diront pas. Il est bon pourtant que l'on s'en doute.

Les Cours du Soir mettent en relief cette soif de vie chrétienne intégralement loyale, en même temps qu'un désir intense de s'instruire pour connaître authentiquement sa religion. Plutôt que de décrire cette activité en pâles commentaires, il sera préférable peut-être de citer, prises au hasard, quelques-unes des questions posées. Elles éclaireront le lecteur sur cette curiosité spirituelle qui, progressant du commencement à la fin de l'année, tend à se muer en inquiétude.

— « Comment, demande-t-on, distinguer la foi du fanatisme ?

— La liberté des cultes est-elle pour l'Eglise question de principe ou opportunité ?

— Pourriez-vous nous dire quel est le sentiment de l'Eglise à l'égard du problème juif vu sous ses trois aspects : religieux, national et racial ? Le peuple, jadis élu de Dieu, mérite-t-il les persécutions qu'il subit ? Est-ce un châtiment parce qu'il a méconnu le Christ qui était bien le Messie annoncé aux Juifs par les Ecritures et les Prophètes ?

— Nous faisons partie d'une grande administration parisienne repliée à Vichy depuis le commencement de juillet 1940. Beaucoup, hommes et femmes, vivent seuls... comme les Pères du désert. (Mais les Pères, eux, au moins, jouissaient du soleil africain). En effet, pour des raisons multiples, des femmes et des maris ne peuvent rejoindre ici leur épouse ou leur époux. Cette vie solitaire nous pèse. Et vous savez combien Vichy est dépourvu de toute distraction intellectuelle ou artistique. D'autre part, nous avons voulu rester fidèles à ceux ou à celles qui sont restés par delà la ligne de démarcation. Mais nous sentons qu'à la longue nos bonnes résolutions faiblissent... D'ailleurs certains exemples sont contagieux. Un membre de l'Académie de Médecine, consulté récemment, prétend que cet état de chasteté, imprévu pour des laïcs, peut nuire à notre santé physique et morale, santé déjà touchée par les restrictions alimentaires... Faut-il le croire ?

— La Théologie catholique ne prête-t-elle pas le flanc au reproche de « juridisme religieux » ? En effet la religion est considérée par elle comme une institution, ayant son droit, son « pouvoir »... les pasteurs de l'Eglise sont des autorités. Le devoir religieux est conçu avant tout comme une discipline sociale. L'Eglise envisage ses rapports avec les gouvernements comme des relations de puissance à puissance. Le catéchisme nous présente une nomenclature de péchés comme un traite de droit pénal spécial, fait la dissection des éléments constitutifs des infractions étudiées : le péché mortel évoque le crime ou le délit, le péché véniel la contravention de simple police. L'indulgence est une remise de peine... Le mérite est une créance sur Dieu, la communion des saints envisagée comme réversibilité des mérites, un vaste « clearing ». Quand un texte évangélique est susceptible soit d'une interprétation

juridique et institutionnelle, soit d'une interprétation psychologique, l'Eglise incline vers la première. Exemples : Rendez à César »... Marthe et Marie, « l'homme ne sépare point ce que Dieu a uni », etc...

— Comment se fait-il qu'après dix-neuf siècles de christianisme et par conséquent de grâce, les hommes soient aussi méchants, qu'ils désirent encore et fassent la guerre, soient aussi égoïstes, et dans l'ensemble aussi peu transformés par l'Esprit ? La question qui se pose alors est celle, très grave, de l'efficacité du christianisme pour la grande masse humaine.

— D'une part vous déclarez que Dieu est infiniment bon et infiniment parfait. D'autre part vous affirmez que Dieu est le créateur de toutes choses. Comment concilier ces assertions avec l'existence du mal ?

— Le Vatican a déjà vu, au cours des siècles, l'écroulement de bien des nations. Son impavidité serait-elle réellement menacée par celui de la nôtre ?

— Le clergé français et le clergé allemand se sont, chacun de leur côté, portés garants que la guerre était conduite pour des fins spirituelles, leur pays ayant le droit pour lui. De deux choses l'une, semble-t-il : ou les membres de ces clergés parlent avec l'autorité de pasteurs de l'Eglise, et alors comment peut-il y avoir cause de « juste guerre » chez les deux beligérants à la fois ? Car on ne saurait soutenir que la justice de la cause est partagée, l'attestation des deux clergés ayant été de chaque côté sans réserve. Ou bien ils parlent comme de simples citoyens, tout au plus comme des notabilités, et alors quelle est la valeur et la portée de leur jugement ? Elle apparaît comme toute relative ».

On pourrait multiplier ces passionnantes citations. Inquiétudes morales sur le mariage, sur la valeur de la vertu d'humilité, inquiétudes patriotiques sur les orientations actuelles de la France et leurs incidences spirituelles, tous les sujets sont proposés avec l'intense désir de « voir clair ».

Cet aspect inconnu d'un Vichy spirituel et chercheur éclaire singulièrement la psychologie du gouvernement de la France. Vichy n'est certes pas un microcosme de la nation,

il présente peu de traits qui permettraient de conclure de la capitale au reste du pays. Pourtant, tel qu'il est, Vichy est la tête de ce corps mutilé. Ses difficultés, ses réactions, ses inquiétudes, ses tendances ne sont pas seulement le sujet d'une page de notre histoire, elles sont encore un « moment » et un moment capital de notre vie nationale. A ce titre elles nous permettent peut-être de soulever un coin du voile qui cache notre avenir.

Victor Dillard.

L'U. R. S. S. ET LE PROBLÈME DE L'EXTRÊME ORIENT

L'énigme sibérienne

L'Extrême-Orient russe revient une fois de plus à l'actualité. Le Japon profitera-t-il des circonstances favorables pour régler ses comptes avec la Russie ? Cherchera-t-il à s'emparer de ces provinces richissimes qui semblent être à la portée de sa main ? La presse mondiale en discute, sans être d'accord. Nous ne nous hasarderons pas à entrer dans ce débat, à formuler un pronostic quelconque. Plus sagement nous nous bornerons à présenter quelques données de fait, sous un aspect d'où il apparaîtra, avec la gravité du problème posé, quel danger de complications il comporte.

L'histoire de l'Extrême-Orient russe — comme celle de l'Amérique — est l'histoire d'initiatives héroïques. La puissance des obstacles à vaincre, la pauvreté des moyens employés, la grandeur des résultats acquis, font ressortir d'une façon quelque peu romanesque la force de volonté et l'audace de quelques chefs improvisés. Une bande de 132 volontaires, conduite par le cosaque Poyarkov, ouvre à la Russie en 1644 la route de l'Amour. C'est à la tête de 70 cosaques que Khabarov atteint dix ans plus tard les bords de l'Oussouri. La conquête de Kamtchatka s'accomplit au seuil du XVIIIe siècle avec des forces infinies. En plein XIXe siècle, un simple capitaine de corvette, Nevelskoy, expédié en voyage d'études en mer d'Okhotsk, pousse à ses risques et périls jusqu'à l'estuaire de l'Amour et, malgré l'opposition d'un ministre pusillanime, annexe à la Russie la Province Maritime d'aujourd'hui...

Cette œuvre d'isolés est cependant en même temps une

œuvre collective et nationale. Un courant de colonisation suit les traces des premiers pionniers. Faible d'abord, il grossit à mesure que croît le potentiel démographique de la métropole. Au XVII[e] siècle, de riches bourgades se forment autour des fortins avancés. Au XX[e] siècle de grandes villes modernes surgissent aux carrefours économiques et stratégiques, passant brusquement de l'enfance à la maturité : tel Kharbin qui compte cent mille habitants après vingt ans d'existence, tel Komsomolsk qui atteint le même chiffre en dix ans. Tout se passe comme si une force obscure poussait un peuple en pleine croissance à remplir un cadre géographique qui semble s'offrir à lui.

L'assimilation de ces territoires continentaux (en vue d'ouvrir et de défendre les voies du commerce oriental) constitue le problème central de l'histoire russe. Cependant, dès l'époque de Novgorod et de Kiev, la Russie n'est pas seulement un pays consommateur, mais aussi un immense entrepôt, un intermédiaire naturel entre l'Orient et l'Europe. Elle devient en outre, à mesure que grandissent ses propres ressources, un pays qui exporte vers l'Occident ses abondantes matières premières. Pays de transit, pays d'exportation, la Russie cherche ainsi des débouchés à son commerce sans cesse grandissant. Aussi bien l'expansion territoriale de la Moskovie est-elle intimement liée à la ruée vers la mer libre. Il y aura étroite connexion entre les événements du Proche-Orient et d'Extrême-Orient, (les problèmes de l'Atlantique et ceux du Pacifique). Ainsi la poussée colonisatrice à travers la Sibérie s'accentue vers la deuxième moitié du XVII[e] siècle, lorsque ayant absorbé l'Ukraine, la Russie, dans sa course vers la Mer Noire, se heurte à la barrière turque. En revanche, lorsqu'au XVIII[e] siècle, les victoires de Pierre le Grand et de Catherine semblent assurer à la Russie l'accès aux mers occidentales, l'Extrême-Orient russe connaît une longue période de stagnation. L'activité ne reprend aux confins orientaux de l'Empire qu'au moment ou de nouveaux nuages s'ammencèlent en Occident. L'annexion des bouches de l'Amour et de l'Oussouri marquera le premier pas d'une politique qui cher-

che à reprendre une liberté que lui contestent les puissances du Vieux Monde. La fondation de Vladivostok (« maître de l'Orient ») sera une réplique à la Paix de Paris qui ferme les Détroits aux Russes, et ce n'est pas en vain que le golfe étroit qui forme la rade naturelle de la nouvelle cité, portera le nom symbolique de la Corne d'Or.

Le Congrès de Berlin, avec tout ce qu'il comporte d'humiliation pour les vainqueurs, déboutés de leurs espérances, prélude, pour la même raison, à une autre phase, plus décisive encore, de l'expansion russe vers l'Orient. C'est l'époque où philosophes, savants et hommes d'action semblent tomber d'accord pour rechercher en Extrême-Orient une issue qui, devant la sourde hostilité des grandes puissances, ne paraît plus réalisable à l'Ouest. Dostoievsky, aves sa fougue habituelle, est le premier à prêcher un « retour au bercail ». Mendéléiev préconise la collaboration avec la Chine. Une pléiade d'explorateurs parcourt les régions les plus fermées du Vieux Continent, portant le rayonnement de la Russie au cœur même de l'Asie Centrale. L'extraordinaire succès de la politique orientale de Witte (le transsibérien, la pénétration russe en Mandchourie, etc.), serait inexplicable sans cet arrière-fond historique et sentimental savamment exploité.

Il s'agit là d'une politique réaliste en apparence, mais idéologique dans son essence. Elle a gardé de nos jours toute son actualité. Ce ne sont pas tant, en effet, des colonies que l'on convoite, qu'un patrimoine dont on prétend s'assurer. Les formules mêmes des princes moscovites — « unificateurs de la terre russe » — sont simplement reprises à une plus grande échelle par leurs successeurs modernes. A l'idée d'un royaume mono-national, la conception impériale d'un Etat supra-national se substitue peu à peu. Il ne s'agit plus de rassembler comme naguère l'héritage épars des Rurikides. C'est l'héritage des « empires des steppes » que l'on voudrait recueillir dans sa totalité. Du coup, les limites naturelles de la Russie reculent vers l'Est et vers le Sud, jusqu'aux frontières d'un autre monde géographique — l'Asie des Moussons —, jusqu'aux avant-postes extrêmes des vieilles civilisations sino-

indoues. Désormais, l'expansion vers l'Est ne représentera pas seulement un fait économique et social : elle relèvera d'une doctrine, d'un mythe, d'une foi.

L'essor de la puissance japonaise, les désastres de 1905, les épreuves de la révolution ne feront que fortifier cet ordre d'idées. La menace qui pèse sur les lointaines possessions de l'Empire ne les rendra que plus précieuses aux yeux des Russes. Une doctrine « eurasienne » s'opposera au pan-asiatisme jaune. Les théories internationalistes du bolchevisme serviront de véhicule commode aux anciennes traditions impérialistes. Dans la renaissance du vieux patriotisme sous son déguisement soviétique, l'Extrême-Orient russe va jouer un rôle de premier plan. C'est là, sous la menace japonaise, qu'il va se réveiller pour la première fois. C'est là qu'il va enregistrer ses premiers succès. C'est là enfin que la Russie Soviétique connaîtra à Tchan-Kou-Feng son baptême du feu.

Quelle que soit la valeur que l'on accorde à ces conceptions, leur étude s'impose à quiconque voudrait se faire une idée exacte des efforts, des espoirs, des passions qui se concentrent aujourd'hui autour de Vladivostok et de Khabarovsk.

***

La politique que suivent les Soviets dans la « marche » orientale de leur Empire s'inspire actuellement de considérations militaires. Il n'est plus question de concessions pacifiques, de capitulations à peine voilées, comme à l'époque où le régime encore incertain de ses voies et conscient de sa faiblesse, céda aux Japonais le chemin de fer chinois. La presse soviétique prêche aujourd'hui une politique de fermeté. « C'est sous l'angle de la défense du territoire, de l'accroissement de la puisance de l'armée rouge et de la marine militaire que sont traitées dans la Province Maritime toutes les questions intéressant la reconstruction économique et culturelle de la région, l'ordre dans lequel elles sont posées et résolues, et enfin leur distribution géographique ». Ainsi s'exprimait la *Pravda* du 15 février 1939 ; ce langage est clair.

Il y aura donc, en Extrême-Orient, primauté de la stratégie sur toute considération purement économique. Depuis

l'avènement au pouvoir du national-socialisme en Allemagne, cette stratégie doit tenir compte d'une guerre qui serait à mener sur un double front, simultanément en Asie et en Europe. Elle doit prévoir également une rupture de communications entre l'armée avancée et ses bases lointaines, car la grande voie transsibérienne longeant la frontière vulnérable, liait seule, il y a quelques années, l'Extrême-Orient russe à la Russie proprement dite. C'est de ces préoccupations qu'est issue l'idée d'une autarchie extrême-orientale — entité distincte dans l'ensemble de l'autarcie soviétique. — Le rapport de Molotoff, au 18e Congrès du Parti Communiste, en expose le plan général. L'Extrême-Orient doit satisfaire lui-même aux besoins de sa défense. Carburants, métaux, matériaux de construction, machines et produits alimentaires doivent être désormais produits sur place.

Ce plan est-il réalisable ? Ce ne sont pas, en tout cas, les matières premières qui feront défaut. Quoique leur exploitation n'en soit qu'à ses débuts, l'abondance des ressources est certaine. La chaîne du Sikhota-Aline qui longe toute la côte russe de la Mer du Japon n'est pas en vain surnommée « le Nouvel Oural ». On y trouve du fer, du manganèse, du graphite, de l'or, de l'argent, du plomb, du zinc et enfin de l'étain — métal introuvable dans le reste du territoire russe.

Ces gisements de minerai, d'une richesse exceptionnelle, y avoisinent la houille que l'on trouve pour ainsi dire dans toute la région de l'Oussouri. A Vladivostok même, en pleine ville, dans une des rues principales, la houille affleure au sol. Elle est également abondante en dehors de cette région privilégiée. Dans la seule île de Sakhaline les reserves sont évaluées à plus de 10 millions de tonnes. Plus loin, dans l'Extrême Nord, d'autres gisements prolongent jusqu'au rivage du Pacifique l'énorme bassin houiller de Yakoutie qui, découvert il y a à peine quelques années, s'avère déja comme un des plus riches du monde. Enfin, toujours dans la province de l'Oussouri (ainsi que dans l'île de Sakhaline), les réserves de pétrole se révèlent de plus en plus considérables.

De ces fabuleuses richesses, seul l'or avait été, sous l'An-

cien Régime assez convenablement exploité ; certaines années on en extrayait 8.000 kgs. Pour tout le reste, l'extraction demeurait insignifiante : (400.000 tonnes par an pour la houille, quelques milliers de tonnes par an pour les autres métaux). La fièvre d'industrialisation des plans quinquennaux mit ordre à cette incurie. En 1937, l'extraction de la houille atteignit le chiffre de 4.700.000 tonnes, soit 12 fois celle de 1913. Depuis, les Soviets ont cessé de publier les chiffres de leur production. On sait toutefois que de nouveaux gisements ont été mis en exploitation. Les progrès ont été sans doute considérables puisque, en 1940, l'Extrême-Orient russe cessait ses importations de charbon et commençait à en exporter lui-même.

D'autre part, le deuxième Plan Quinquennal (1933-37) prévoyait l'exploitation industrielle des pétroles de l'Oussouri et le développement de l'industrie métallurgique. D'après les informations publiées tout récemment par le Ministère de la Guerre Economique anglais (1), d'importantes aciéries ont été effectivement mises en marche, au cours de l'année courante, le long de l'Amour ; les villes de Kabarowsk et de Komsomolsk se sont vues dotées de nouvelles et puissantes entreprises d'industrie lourde. D'autre part, selon la même source anglaise, la production du pétrole brut de Sakhaline a atteint en 1941, le chiffre de 420.000 tonnes. Une industrie des machines intéressant la défense nationale a été également créée. On manque de précisions à ce sujet car les sources russes évitent d'en parler. Cependant, d'après la *Wehrmacht*, (organe officiel du Ministère de la Guerre allemand), l'armée rouge d'Extrême-Orient a été renforcée pendant cette période d'une puissante industrie d'aviation dont les centres se situeraient à Khabarovsk et à Irkoustk, au troisième rang, aussitôt après les centres du Donetz et de la Volga (2).

*
**

Disséminée dans la « taïga » — la forêt sibérienne, — la nouvelle industrie de l'Extrême-Orient est peu vulnérable aux

(1) Cité par la « Neue Zürcher Zeitung » du 2 novembre 1941.

(2) « Die Wehrmacht », herausgegeben vom Reichskriegsministerium, n° 37, Berlin, décembre 1937.

attaques aériennes. Du point de vue purement stratégique, le peuplement encore peu avancé de ces régions, s'il présente certains avantages, constitue cependant pour la Russie une grave cause de faiblesse.

« Les hommes manquent dans la région. On peut dire que l'on y trouve tout ce qu'il faut, hormis les cadres nécessaires ». Cette plainte revient comme un leit-motif dans les articles de la presse soviétique sur l'extrême-Orient. Un lecteur mal averti en ressent quelque surprise. Mais alors, se dit-il, qu'en est-il au vrai de ces villes surgies au milieu de la forêt vierge que nous décrivent avec tant d'enthousiasme les mêmes journaux ? Et de ces chiffres encore que soulignent avec tant d'emphase les orateurs soviétiques ? La population urbaine de la région n'a-t-elle pas augmenté de deux fois et demi entre 1920 et 1939 ? Le nombre d'ouvriers n'est-il pas passé de 25 mille à 60 mille en dix ans, de 1929 à 1939 ?

Il n'y a pas lieu de contester l'exactitude de ces chiffres, ni le progrès démographique relatif dont ils témoignent. Cependant, en valeur absolue, la population de l'Extrême-Orient russe reste plus que médiocre. Le recensement le plus récent — celui de 1939 — la chiffre à 2.700.000 habitants pour un territoire de quatre fois et demi la surface de la France. Même si l'on tient compte du fait que les territoires arctiques, les marécages, les profondeurs de la forêt demeurent inaccessibles à la colonisation ; que cette colonisation ne se répartit pas uniformément sur toute l'étendue de ces immenses espaces et se concentre le long de l'Amour et de l'Oussouri, la densité du peuplement apparaît extrêmement faible.

En outre l'on observera que cette population est en majeure partie urbaine. Sous l'Ancien Régime l'afflux des immigrants en Extrême-Orient se concentrait presque exclusivement dans un petit nombre de villes. Le courant de colonisation agraire ne dépassait pas, pratiquement, à cette époque, la grande artère fluviale de l'Yenissey, qui du Sud au Nord, coupe la Sibérie en deux parties égales. Depuis lors, ce courant a débordé sur la Sibérie Orientale (1) sans atteindre

(1) La population agraire de la Sibérie Orientale a augmenté de plus de moitié entre 1920 et 1939.

toutefois d'une façon notable les provinces côtières. L'accroissement de la population agraire en Extrême-Orient ne se chiffre en effet que par 5 % pour la période de 1920 à 1939.

En résumé, 12 % au maximum des territoires extrême-orientaux ont été effectivement colonisés jusqu'aujourd'hui et, si l'on met à part la Province Maritime, ce chiffre tombe à 8 %. Même la vallée de l'Oussouri, capable de produire en abondance la betterave à sucre, le soja, le riz, sans parler des céréales, reste inculte dans sa plus grande partie. Il y a peu d'années les bras manquaient pour faucher et le foin figurait au nombre des articles importés en Extrême-Orient.

Cette faiblesse démographique très réelle n'est cependant que relative et provisoire. Le vieil atavisme colonisateur reste vivant dans l'âme russe et l'élan qui projette les populations russes du centre vers la périphérie de l'Empire n'a pas faibli. Il y a tout simplement défaut de synchronisme entre le rythme naturel de l'émigration et l'essor industriel et militaire des provinces extrême-orientales. Une fois de plus, comme il advint à mainte étape de l'histoire russe, la stratégie a devancé l'économie, et l'industrie l'agriculture. L'Extrême-Orient offre une réplique moderne de ce qui se passa jadis sur la Volga ou dans l'Oural : on édifiait d'abord une forteresse ; puis sous la protection des soldats s'installaient les pionniers : industriels ou commerçants ; la population agraire venait ensuite, plus lentement. Toutefois, aujourd'hui, il ne s'agit plus de régler un courant naturel de colonisation, mais de l'activer, de le grossir méthodiquement. C'est à quoi s'applique le Gouvernement soviétique depuis 1939.

Il se heurte dans cette tâche, en quelque sorte traditionnelle, à un obstacle, traditionnel lui aussi. C'est la carence administrative des organismes chargés de la colonisation, la même qui sous le régime impérial forçait chaque année 10 à 15 % d'immigrants à retourner en Russie d'Europe, faute des ressources matérielles indispensables pour s'installer sur leurs nouvelles terres. A tout instant la presse soviétique dénonce la déficience d'une administration incapable de four-

nir aux colons un appui efficace, et même de les renseigner utilement, transmettant à la capitale des rapports fantaisistes ; elle décrit en couleurs sombres le sort des émigrés qui, arrivés sur place, n'y trouvent ni maisons, ni cheptel, ni même parfois la terre arable qu'on leur avait promise. Antinomie éternelle de l'histoire russe : d'une part, l'énorme force vitale de la nation qui, en se cristallisant parfois dans quelques personnalités hors rang lui a donné « l'espace vital », liant les Karpathes au Pacifique ; carence quotidienne des paperassiers qui, toujours et partout, entravent cet élan, sans jamais d'ailleurs pouvoir le briser ou l'arrêter d'une façon durable.

***

Le problème démographique est étroitement lié à celui des communications et lui-même subordonné aux considérations stratégiques. Tout en poursuivant la création d'un système autarcique à même d'assurer l'indépendance militaire de l'Extrême-Orient, les Soviets s'efforcent de renforcer la liaison entre le Pacifique et la métropole.

Tout d'abord, dans le cours de l'année 1939 a été terminée la pose d'une seconde voie sur le tronçon extrême-oriental du Transsibérien. Distante de 20 à 30 km. de la première, elle augmente les possibilités de manœuvres en profondeur de l'armée d'Extrême-Orient et facilite d'autant son ravitaillement.

Cependant le vieux Transsibérien, qu'il soit à un seul rail ou à deux, reste exposé aux attaques japonaises. Pour parer à cette vulnérabilité, une autre voie, contournant par le Nord les régions directement menacées, fut donc projetée et construite. Elle reçut le nom de « B. A. M. » — « la voie magistrale Baïkal-Amour ».

C'est en vain qu'on chercherait le tracé exact de cette voie sur une carte soviétique, quelque complète qu'elle pretende l'être. On sait seulement que sa construction fut commencée à la fin du second Plan Quinquennal et terminée en 1939. Du côté soviétique, on en parla comme d'un des achèvements les plus grandioses du troisième Plan Quinquennal

actuellement en cours. Mais on se garda bien de donner sur elle des précisions géographiques. Ce qui peut être déduit avec quelque certitude des vagues généralités qui ont été publiées, c'est qu'elle court sur des milliers de kilomètres en direction Nord-Est à travers les parties les plus inhospitalières de la forêt vierge, contourne le lac Baïkal, fait fourche à partir du petit village de Khinda, d'où un tronçon se dirige vers l'Est pour atteindre le Pacifique à Nikolaievsk (à l'embouchure de l'Amour), tandis que l'autre tronçon redescend vers le Sud pour aboutir à la nouvelle ville de Komsomolsk, directement reliée par chemin de fer à Vladivostok depuis 1937.

Sous ce climat, dans ces régions aux confins du monde civilisé, les travaux de construction auraient dû normalement être interrompus par l'hiver. Cependant la construction de la B. A. M. fut poussée, sans un jour d'interruption, sans égard aux sacrifices de vies humaines : véritable opération militaire où l'objectif à atteindre et la rapidité de l'exécution primaient toute autre considération.

*
**

Cet aperçu serait incomplet si, en dehors de ce secteur central appuyé sur l'Amour et la mer du Japon, nous négligions l'effort accompli par les Russes sur les ailes de leur dispositif extrême-oriental.

De fait, l'avance russe ne se fait pas seulement en direction Ouest-Est. Son aile gauche s'enfonce toujours plus avant dans le Nord-Est, dans les parties les moins explorées du continent sibérien, afin d'opérer dans ces régions arctiques la liaison avec les Etats-Unis. Son aile droite, à travers les steppes et les déserts de l'Asie Centrale, cherche à rejoindre la Chine pour y tendre la main à Tchang-Kaï-Chek.

Une activité fébrile règne tout le long des côtes arctiques de la Sibérie. Le Gouvernement des Tsars avait légué à ses successeurs la tâche de relier l'Atlantique au Pacifique par la grande voie du Nord. Aujourd'hui c'est à peu près chose faite. Les côtes sibériennes sont semées d'un réseau de ports, de points de ravitaillement, de bases de carburants, de sta-

tions de T. S. F. ; chaque année des dizaines de navires contournent dans les deux sens l'extrême Nord du continent eurasien. Partant des points les mieux aménagés de la côte, les chemins de fer s'enfoncent dans l'intérieur de la Sibérie pour y devenir un jour des embranchements de la B. A. M. A mesure que s'éveille à la vie civilisée l'extrême Nord de la Sibérie, la Russie se trouve d'autant plus proche de l'Amérique. La base de carburant russe de Wellem, à l'entrée du détroit de Behring, fait face à l'Alaska, ainsi qu'un nouveau port construit à l'embouchure de l'Anadyr d'où une voie ferrée gagne Tomot, en Yakoutie. Les bases de la marine de guerre, au Kamtchatka, prolongent et complètent celles que les Etats-Unis ont crées sur le rempart naturel des îles Aléoutiennes (1). Une série de bases militaires s'échelonnant vers le Sud relie ce « Singapour du Nord » à la région fortifiée de Vladivostok, base principale de la flotte soviétique du Pacifique, mais aussi base possible d'une flotte américaine qui gagnerait par le Nord les mers de l'Asie Orientale.

Si au Nord-Est, une œuvre gigantesque de mise en valeur se poursuit sur des territoires depuis longtemps acquis à la Russie, c'est une véritable expansion territoriale qui se poursuit vers le Sud-Est, expansion dont l'importance échappe trop souvent aux milieux occidentaux. Là encore les Soviets ne font que continuer l'œuvre commencée par les Tsars. Dès la fin du siècle dernier l'influence russe se faisait de plus en plus sentir dans les immenses territoires de l'Asie Centrale faisant alors partie de l'Empire du Milieu. En 1911, après la révolution chinoise, la Mongolie Extérieure devenait un protectorat effectif de la Russie, Flanquant les vieilles possessions russes d'Extrême-Orient, la « République Populaire Mongole », aujourd'hui indépendante de nom, n'est de fait

(1) Plus au sud, au fond de la mer d'Okhotsk, le port Aïan, lui aussi relié par une nouvelle voie ferrée à la Yakoutie (Nelkan), est devenu une base de sous-marins, de torpilleurs et d'hydravions, stationnés normalement dans les îles de Chantar, puissamment fortifiées (non loin de l'embouchure de l'Amour). A cette embouchure même, fermée par la forteresse de Tchmyrakh, le vieux port de Nikolaievsk a été complètement reconstruit. Encore plus au Sud, un canal relie l'Amour au point d'appui maritime aménagé dans la baie de Castries. Plus au Sud, la ligne du littoral se termine par le Port Soviétique (ci-devant Port Impérial), par devant la région fortifiée de Vladivostok.

qu'une partie intégrante de l'U. R S. S., pareille aux diverses républiques fédérées qui forment l'Union Soviétique. Dès 1937, sa capitale, Oulan-Bator (ci-devant Ourga), était le siège de l'Etat-Major d'un corps soviétique, un corps constituant à vrai dire une armée entière, puisqu'il ne comptait pas moins de 70.000 soldats russes renforcés de 80.000 indigènes instruits et commandés par des officiers de l'armée rouge.

L'immense importance stratégique des steppes mongoles saute aux yeux. Ce territoire encore à peine peuplé (1 million et demi d'habitants) trois fois plus grand que la France métropolitaine, constitue entre les mains des Russes une menace de flanc contre l'armée japonaise de Mandchourie et rend particulièrement vulnérables les arrières des armées japonaises stationnées en Chine du Nord. Là encore, dans un pays à demi désert, c'est au problème des communications que les Russes se sont attachés en premier lieu, pour des considérations stratégiques, sans préjudice de l'importance économique que les voies créées acquerront par la suite. Des routes aériennes relient donc les villes mongoles aux principaux centres de la Sibérie. Des routes carrossables ont remplacé les vieilles pistes des caravanes. Enfin, une entreprise colossale : la construction du chemin de fer Transmongolien, fut inaugurée en 1938 (1).

Tout comme la construction de la B. A. M., la nouvelle entreprise fut menée avec une rapidité et un mépris du sacrifice que seules des nécessités d'ordre militaire peuvent expliquer. Le tronçon Verkneoudinsk — ancienne frontière chinoise — fut terminé en moins d'une année, au printemps de 1939. Dans le courant de l'année 1939, toute la nouvelle voie, jusqu'à son terminus Oulan-Bator, fut achevée.

La ligne d'expansion ainsi marquée sur la carte trouverait son prolongement naturel en direction de Pékin et de la

(1) La B. A. M. marque l'arc Nord-Est de la grande expansion russe ; le Transmongolien son arc Sud-Est. Se séparant du Transsibérien à Verkneoudinsk (Oulan-Oudé, capitale actuelle de la république Bouriato-mongole), il traverse la vieille frontière russo-chinoise près de Kiakhta et passant en territoire mongol conduit à Oulan-Bator.

mer Jaune. Le chemin est barré cependant par le verrou japonais, dans la Mongolie dite « Intérieure », occupée par les Nippons peu avant la guerre de Chine. Le contact entre la Chine de Tchang-Kaï-Chek et la Sibérie Soviétique s'établit plus à l'Ouest, par un long détour, à travers le Sin-Kiang (Turkestan Chinois) jalonné depuis la plus haute antiquité par les grandes voies marchandes. Depuis l'inauguration du chemin de fer Turkestan-Sibérie (le « Tourksib ») en 1929, ce territoire sensiblement égal à celui de la Mongolie Extérieure (soit le triple de la superficie de la France) n'est lui aussi qu'une dépendance de l'U. R. S. S. C'est sur le vieil itinéraire de Marco-Polo, mais par des voies carrosables neuves, que le matériel de guerre russe se dirige en camions vers la Chine, passant par Ouroumtchi (capitale du Sin-Kiang) pour rejoindre à travers le désert l'antique Tourfan et finalement Lautchéou, en « Chine chinoise » proprement dite.



Ainsi, à travers le Turkestan Chinois et la Mongolie d'une part, à travers la Sibérie Orientale de l'autre, se forme l'hémicycle Etats-Unis — Russie — Chine qui peut, le cas échéant, constituer pour le Japon un obstacle autrement grave que le front méridional ABCD dénoncé si souvent par les hommes d'Etat et la presse du Japon. Les provinces orientales de la Russie forment le centre de ce nouveau système. Elles ne sont plus de nos jours des colonies lointaines, exposées à un coup de main étranger, mais l'avant-poste redoutable d'une grande puissance militaire.

L'armée rouge d'Extrême-Orient est-elle aussi formidable qu'on l'affirme fréquemment ? Le légendaire Blucher que l'on croyait entraîné dans la ruine de Toukhatchevsky est-il vraiment à sa tête ? On ne sait. Le secret le plus absolu entoure tout ce qui concerne cette armée, son armement et ses chefs. Quoi qu'il en soit le sort de l'Extrême-Orient russe est d'ores et déjà indissolublement lié à celui de la Russie

soviétique tout entière et on ne saurait s'attendre de la part des Russes à des concessions dans ce domaine, aussi longtemps que leur résistance n'aura pas été irrémédiablement brisée.

Jean PALOIS et Pierre AISNY.

LA ROUTE ET SON HISTOIRE

Exode rural

« Nous allons rebâtir un village... ». Ainsi écrivait, il y a six mois, le chef d'un chantier de jeunesse de la Lozère. Loin des villes et des grandes routes, il voulait, en pleines Cévennes, rendre à la culture un coin de terre délaissé. « Rebâtir un village... », trois mots qui font passer sur les décombres un souffle nouveau et briller l'espoir sur les ruines où la vie va renaître : le Maréchal nous invite à rebâtir.

Mais pourquoi donc, depuis soixante ans, les ruines ont-elles envahi nos villages ? Ce n'est pas en deux coups de pioche qu'on déracine un chêne, ce n'est pas non plus en deux mots qu'on peut répondre à cette question. Les découvertes scientifiques, l'évolution des doctrines sociales, les changements de vie politique, les crises économiques sont étroitement solidaires ; on ne peut effleurer un détail sans ébranler le tout. Nous n'attaquerons pas l'ensemble du problème, nous voulons seulement en montrer la complexité sur un point bien précis, le développement du rail — ou, si l'on veut, la « géographie de la circulation » et les conséquences sociales qu'elle entraîne.

C'est grâce aux voies romaines que les idées et les mœurs du Forum ont imprégné le monde antique ; et dans notre monde, peut-on exagérer l'importance des grandes voies de communication, et le trouble que provoquerait la disparition soudaine des voies ferrées ? Pour mieux nous en convaincre, jetons d'abord un coup d'œil sur l'état des transports avant l'apparition du rail, puis nous examinerons quels bouleversements il a apportés dans la vie du pays.



Pour ne pas remonter jusqu'aux Chaussées de Brunehaut ou aux routes de poste de Louis XI, qui n'eurent qu'un éclat

passager, on peut dire que le réseau routier français date de Sully : c'est sous Henri IV qu'apparurent ces grandes avenues bordées d'arbres escaladant les obstacles en ligne droite. Cependant malgré tous les soins des intendants de provinces du XVIIe et du XVIIIe siècle, c'est un réseau assez précaire que trouve Napoléon en arrivant au pouvoir. Le 11 fructidor an IX (29 août 1801), il écrit à Chaptal : « A la fin de l'automne, citoyen ministre, vingt principales routes vont se trouver réparées à neuf. Il serait convenable de faire un rapport sur les mesures à prendre pour les tenir en bon état afin qu'elles ne se dégradent pas à mesure qu'on réparera les autres. Dans les villages et dans les bourgs, les pavés sont entièrement détruits. Ne serait-il pas convenable de rétablir les anciens usages pratiqués dans plusieurs endroits avec succès, en vertu desquels chaque propriétaire de maison est tenu d'entretenir le pavé devant sa maison, ainsi que chaque propriétaire de terre, les chemins qui traversent son champ ? » Quel serait l'état de nos routes si pareil règlement était encore appliqué ?

Quelques années plus tard, l'Empereur écrivait au Ministre de l'Intérieur : « Le sacrifice de 6.550.000 francs fait cette année n'est pas destiné à des réparations à faire à toutes les communications, mais à rendre meilleures celles des routes qu'on peut considérer comme les grandes artères de l'Empire. Dans la situation présente, les trois routes qui intéressent par-dessus tout l'Empereur sont : 1°) celle de Paris à Brest, 2°) celle de Paris à Cherbourg par Le Havre et Honfleur, 3°) celle de Paris à Boulogne... » (La Malmaison, 14 mars 1805).

Les difficultés abondaient. Avant Napoléon, aucune route ne traversait les Alpes : on ne pouvait franchir la chaîne qu'à pied ou à mulet, et les marchandises étaient transportées par bât. Partout les ponts étaient rares : jusqu'en 1760, il n'y en avait aucun sur l'Allier entre Moulins et Vieille-Brioude, soit sur une distance de 140 kilomètres. Celui de Moulins fut emporté plusieurs fois par les crues, et celui de Vieille-Brioude n'était pas assez large pour le passage des voitures. S'il sur-

venait un carrosse, on le démontait à l'entrée du pont, on passait les pièces à dos d'homme, et on le remontait de l'autre côté.

On voyageait cependant, mais on ne transportait par route que les marchandises légères : soieries de Lyon, dentelles du Puy, horlogerie du Jura, — ou les produits indispensables : le sel, par exemple, dont la contrebande était organisée en grand. Un autre « habitué » de la route était le bétail, qui se déplace sans voitures ; dès le XIVe siècle, d'immenses troupeaux de moutons, de la race des Bizets, quittaient périodiquement la Haute-Auvergne pour alimenter le marché de Poissy. Dans le Velay, les marchands de mulets allaient acheter leurs animaux jeunes dans le Poitou, les élevaient un an, et les revendaient ensuite aux foires de la vallée du Rhône et de la Haute-Italie.

Pour les marchandises lourdes, il fallait se contenter des rivières et des canaux quand il en existait ; on chargeait la houille, les matériaux de constrution, le vin, le blé, sur des bateaux de 15 à 20 tonnes — les péniches modernes en supportent 300 — et les bois flottaient simplement au fil de l'eau... Beaucoup de rivières ne permettaient qu'une circulation à sens unique ou bien n'étaient navigables que pendant quelques mois de l'année ; et même, dans la bonne période, il fallait éviter les crues, les eaux trop basses, les charrois de glaçons, le brouillard. Pratiquement, à la première occasion favorable, les mariniers partaient tous ensemble, et s'il n'y avait pas d'anicroche en route, ni gel, ni inondation, ils arrivaient tous ensemble à destination ; et ce débarquement massif n'était pas pour améliorer le marché. Même les voyageurs utilisaient la voie d'eau : Alphonse Daudet nous a laissé, dans « Le Petit Chose », la description savoureuse d'un voyage en bateau de Beaucaire à Lyon. A cette époque, il fallait trois jours, alors que nos rapides modernes mettent à peine quatre heures.

Avec ce régime, les voyages étaient des manœuvres délicates, qui exigeaient, de la part de ceux qui voulaient les entreprendre, une connaissance approfondie des ressources lo-

cales. Actuellement, pour aller de Limoges à Chambéry, par exemple, il suffit de prendre son billet au départ et de monter dans la voiture directe : peu importe de savoir à quel train on l'accroche. Les bagages s'enregistrent partout de la même façon, on n'a plus à s'en occuper en cours de route. Si on doit changer de train, on sait d'avance où on changera et de combien de temps on disposera. Il fallait jadis, à chaque étape, s'enquérir des voitures possibles pour gagner l'étape suivante, discuter les prix, les horaires, rechercher les meilleures auberges. Et la prudence n'était jamais de trop ; le voyageur qui allait d'Avignon au Puy devait franchir les Cévennes par un plateau désertique à 1.300 mètres d'altitude. Il trouvait une auberge, mais beaucoup ne sont jamais allés plus loin : une enquête de police, menée vers 1830, établit que l'aubergiste et sa femme assassinaient les voyageurs isolés... depuis vingt-cinq ans !

Evidemment, aucun Indicateur Chaix ou Guide Michelin pour donner ces renseignements. Les cartes étaient presque inconnues. En pratique, ne circulaient guère que des voyageurs de profession, des « rouliers », — ou des émigrants saisonniers qui se déplaçaient en masse, au rythme des travaux agricoles ; de père en fils, ils se transmettaient les traditions du métier, et ne changeaient pas leur itinéraire d'un voyage à l'autre. Ils passaient par les mêmes foires, revoyaient les mêmes clients, traitaient les mêmes affaires.

Donc, difficultés de tous côtés. Sous ce régime, les villes étaient vite freinées dans leur développement, car pour nourrir des milliers d'hommes, il faut des kilomètres carrés de champs, de vergers et de pâturages, et plus la population augmente, plus il faut chercher loin les vivres nécessaires, et plus le système de communications doit être perfectionné. Quand Rome n'occupait que les sept collines, elle vivait sur elle-même ; devenue la Ville des Empereurs, elle avait besoin du blé de l'Egypte. Les grandes invasions, en rendant impossibles les transports, ont obligé toutes les grandes villes à se disperser ; en Occident, il a fallu attendre le XIIIe siècle, période de sécurité relative, pour assister à leur relèvement.

Le ravitaillement n'est pas la seule difficulté, il faut penser au travail des habitants. En effet, la différence essentielle entre ville et village n'est pas seulement une question de population ou de superficie — on trouve dans les Hautes-Vosges ou dans le Pays de Caux des villages de trois ou quatre mille habitants, allongés sur plusieurs kilomètres, pendant que de vieilles places fortes enserrent dans leurs murs un effectif plus réduit — la différence est d'ordre social : « Il y a ville, écrit J. Brunhes dans la *Géographie Humaine de la France*, toutes les fois que la majorité des habitants passe la plus longue partie de son existence et dépense la part principale de son activité à l'intérieur même de l'agglomération ». L'habitant des villages vit hors de chez lui, dans les champs ou les bois ; sa vie est réglée sur celle des vents et des pluies ; il travaillera quatorze ou quinze heures par jour pour profiter du beau temps, quitte à chômer à moitié la semaine suivante ; et si un bel été lui remplit grange et cave, une grêle d'un quart d'heure l'année suivante suffit à tout perdre. Le citadin, lui, travaille à heure fixe : il connaît d'avance les périodes de grand travail : fins de mois, « rentrée des classes », journées commerciales. Mais il n'échappe aux contraintes du temps que pour en subir d'autres ; qu'il soit ouvrier, commerçant ou directeur d'usine, il doit compter avec les concurrents, les clients, les caprices de la mode, les traités de commerce internationaux. Si le paysan est tributaire de la nature, le citadin est tributaire des hommes ; le paysan produit sa nourriture lui-même, mais le citadin doit l'acheter au dehors — ce qu'il ne peut pas faire sans moyens suffisants, commerce, industrie ou professions libérales.

Aussi l'importance d'une ville est-elle commandée par la « source de travail » qui la féconde : les villes commerçantes ne s'élèvent jamais au centre d'une région naturelle, mais toujours sur les bords ; les transactions y sont plus favorables, et les négociants mettent à profit les différences de potentiel économique comme les usines utilisent les différences de niveau d'eau. Ainsi Genève et Bâle sont aux confins de la Suisse ; Clermont-Ferrand et Grenoble, à la limite de la mon-

tagne et de la plaine, dans une position de choix pour les foires entre les deux pays. Dans le bassin de la Saône, les villes ont recherché le pied des falaises ou des côtes : Dijon, Châlon, Mâcon à l'ouest ; Besançon, Lons-le-Saunier, Bourg à l'est ; Langres et Luxeuil au nord. Au sud, Lyon fait le trait d'union entre quatre ou cinq régions naturelles différentes ; les quelques villes de l'intérieur, Gray, Dôle, Louhans, sont bâties sur des ponts. Car si une rivière est une route toute faite dans une direction, c'est un obstacle dans la direction perpendiculaire, donc une ligne de séparation entre deux régions. Amiens, Moulins, Metz, doivent leur naissance à un pont. Les ports de mer, autant que la navigation le permettait, recherchaient le fond des estuaires, là où le fleuve est encore assez profond pour recevoir les navires et déjà assez étroit pour être franchi facilement, comme la Seine à Rouen ou la Garonne à Bordeaux : la ville jouissait du commerce dans les deux directions perpendiculaires. Sur les rivières, les villes préféraient les coudes, là où voyageurs et marchandises quittaient le « coche d'eau » pour prendre la voie de terre : telle est la position d'Orléans et de Roanne sur la route Paris-Lyon. En Bretagne, Pontivy et Loudéac, avec leurs foires bilingues, unissent Bas-Bretons et Bretons de langue française. Sur les frontières, les places fortes et les villes de garnison doublent les villes commerçantes : dans les pays de plaine, les frontières politiques sont marquées par une plus forte densité de population. Sur les routes à grande circulation, les villes apparaissent aux points de passage forcés ou sur les obstacles, jamais au milieu des plaines : la grande route de Flandre en Italie traverse Langres près de la ligne de faîte, entre le bassin de la Marne et celui de la Saône, Gray sur un pont, Besançon au pied d'une falaise, Ornans dans une gorge, Pontarlier dans un défilé. Briançon doit sa naissance à un col, Nantua à une cluse. Mais toutes ces villes étaient à la mesure du commerce d'alors, assez nombreuses mais très peu peuplées ; les plus grandes dépassaient rarement vingt mille habitants.

Dans l'industrie, même constatation : les mines de charbon étaient découvertes, les premières machines avaient fait

leur apparition, mais faute de moyens de transport les grandes usines ne pouvaient pas se monter. Il ne serait venu à l'idée de personne de transporter de la houille par voitures à chevaux du Creusot à Paris. Dans la soierie lyonnaise, les ouvriers travaillaient par « ateliers » de trois ou quatre hommes. Les grandes entreprises étaient inconnues, mais les industries locales très nombreuses : chaque petite région devait se suffire à elle-même pour tout ce qu'elle ne pouvait importer. Elle avait son moulin, sa verrerie, sa fabrique de vêtements, sa petite usine d'outils agricoles. Il en résultait un certain « art local » dans le vêtement, l'habitation et l'outillage. Les Dauphinois ne portaient pas le même chapeau que les Savoyards : ils ne se les procuraient pas au même endroit. Sur les places publiques, aux jours de grandes foires, on devinait l'origine des acheteurs, à voir seulement les blouses et les bonnets de dentelle. Pour construire une maison, on se servait des matériaux du pays : pierres volcaniques en Auvergne, granit en Bretagne, calcaire en Normandie. En Alsace, les sapins des Vosges fournissaient les hautes charpentes et les combles à deux ou trois étages. En Bourbonnais le manque de pierres faisait recourir aux briques.

Telle était donc la situation économique du pays avant la construction des voies ferrées : petit commerce, petite industrie, petites cités. On ne comptait comme grandes villes que les résidences royales, les villes universitaires et les ports — Paris avait le privilège d'être tout à la fois —. Mais l'apparition du rail va tout bouleverser.



En 1832, le premier train circule entre Lyon et Saint-Etienne ; quelques années plus tard, les lignes Alès-Beaucaire, Paris-Saint-Germain, Thann-Bâle sont ouvertes à la circulation. En 1852, les réseaux français atteignent 3.000 kilomètres ; en 1856, 6.500 ; en 1875, 21.700 ; en 1930, ils dépassent 53.000.

Quand un chimiste prépare des gaz différents en vases clos, et que tout à coup il ouvre les robinets de communication, les gaz réagissent les uns sur les autres, assez brutale-

ment parfois pour provoquer des explosions. Pareil phénomène s'est produit quand le rail a réuni des provinces isolées ; le commerce, d'abord, changea complètement de méthodes — première révolution qui provoqua des réactions secondaires dans l'industrie et l'agriculture : la vie sociale, à son tour, fut atteinte par la contagion... ce sont tous ces résultats que nous allons voir de plus près.

Différence dans la technique du commerce d'abord ; jusqu'en 1830, les routes évitaient soigneusement le fond des vallées, à cause des marais, des risques d'inondation et des méandres qui obligeaient à des détours. Elles préféraient courir en ligne droite sur les plateaux, comme les voies romaines : la route Paris-Rouen ne suit pas la vallée de la Seine. En montagne, on fuyait les gorges et les défilés : la route de Saint-Etienne au Puy, bien loin de remonter les gorges de la Loire, à cinq ou six cents mètres d'altitude, attaque de front la chaîne du Meygal et monte à plus de mille mètres. Les voies ferrées, au contraire, évitent avant tout les fortes pentes et recherchent les vallées, quitte à multiplier les ponts et les tunnels : la ligne de Paris à Genève se faufile dans les gorges du Rhône, la ligne Paris-Turin au bord du lac du Bourget, à travers des rochers où personne ne s'aventurait auparavant. La vallée de l'Oise n'est longée par des routes nationales que sur des parties infimes de son parcours ; mais elle a servi de passage naturel au tracé de la ligne Paris-Bruxelles. Au sud-est de Paris, la carte des voies ferrées reproduit à peu de chose près celle des affluents de la Seine, et les gares de bifurcation occupent les confluents, tels Montereau, Laroche-Migennes, Cravant. Beaucoup de petites villes, placées aux carrefours des routes ou au pied des cols, sont mal desservies par le rail et voient disparaître leur fortune, comme Yssingeaux et Pradelles dans le Massif Central, Poligny et Morez dans le Jura, Arnay-le-Duc en Bourgogne. Les villes d'étape sont mortellement atteintes : de Paris à Orléans, on passait la nuit à Arpajon ou à Etampes ; aujourd'hui, les rapides vont jusqu'aux Aubrais sans s'arrêter. Dans le bassin de la Saône, les petits ports fluviaux qui fai-

saient le trait d'union entre la Lorraine, la Champagne et le Midi, ne reçoivent plus ni passagers, ni marchandises : tout passe désormais par Dijon et Is-sur-Tille ; les mariniers et les rouliers se font cheminots, les aubergistes et les commerçants vont demander leur gagne-pain à ces nouveaux centres. Les petites villes disparaissent au profit des grandes.

Pour la grande industrie, c'est l'âge d'or. La métallurgie du fer était connue depuis longtemps, les forges de Saint-Dizier et de Joinville travaillaient déjà sous l'Ancien Régime, mais les mines de fer ne sont pas toujours, comme celles du Creusot, voisines des mines de houille, et bien souvent on se contentait de chauffer les fours au bois. Limitée dans sa source, l'usine l'était aussi dans son débit : il n'aurait servi à rien de fabriquer des poutrelles métalliques si on ne pouvait pas les transporter. Partout les voies ferrées élargissent l'horizon. Une nouvelle génération de villes est en train de naître.

Une transformation en appelle une autre : tous ces ouvriers qui forment la « base » de la ville ont besoin de commerçants pour leur nourriture, leurs vêtements, leur mobilier ; ceux-ci attirent à leur tour les fournisseurs, les fabricants de gros, qui eux-mêmes ont des ouvriers et des employés. La ville s'augmente ; elle a des écoles, des hôpitaux, des cinémas, toutes choses qui réclament leurs spécialistes. Dès que la ville est assez grande, on a avantage à grouper certains services, on construit une usine à gaz, on trace un réseau de tramways... et ainsi de suite ; tant que « l'activité de base » est féconde, la ville ne cesse de s'agrandir.

Les petits industriels profitent du vent favorable pour étendre le cercle de leur clients : « On fera de la publicité, on agrandira l'usine... » mais chacun pense de même, et la lutte commerciale s'engage, lutte dont la victoire appartiendra au mieux outillé. Autrefois par exemple, les ports de pêche se situaient tout le long des côtes ; ils nourrissaient les populations du littoral en poisson frais et celles de l'intérieur en poisson salé. Avec les transports actuels, la marée partie de Boulogne dans la soirée peut arriver à Belfort et à Limoges pour le déjeuner du lendemain, à Lyon et à Dax pour le

dîner. Mais pour parvenir à ce résultat, il faut des quais de débarquement, des halles d'expédition, des gares maritimes, des trains spéciaux, des clients réguliers, toutes choses qui nécessitent des capitaux importants. Les plus forts ont écrasé les plus faibles ou se les sont assujettis ; les petites entreprises disparaissent au profit des grandes. Par ailleurs, ces grands ports ont un débit suffisant pour donner naissance à des usines annexes : à La Rochelle, on fait des conserves, on fabrique des engins de pêche, on transforme les sous-produits en engrais. Le port de pêche devient une ville industrielle, et les pêcheurs indépendants sont remplacés par des ouvriers d'usine.

L'ancienne industrie locale est vaincue. Dans le Massif Central, la laine des moutons était utilisée sur place pour tisser des draps et fabriquer des chapeaux, leur peau pour faire des outres, la viande était consommée dans le pays. Aujourd'hui, les habitants portent des chapeaux fabriqués dans le Nord avec la laine des moutons de Madagascar, les outres sont remplacées par des bidons d'aluminium importés en série, et les épiceries sont inondées de corned-beef d'Amérique du Sud. Pour le seul département de la Haute-Loire, le nombre des moutons est passé de 350.000 en 1862 à 165.000 en 1929. L'atelier familial est mort. Petit à petit, les paysans quittent la campagne pour profiter des « méthodes rationnelles » des grandes villes, plus rémunératrices. Autre conséquence : l'art local disparaît ; briques et bois de construction sont remplacés par l'aggloméré. Le costume se standardise : le marinier des Flandres et le fromagier savoyard achètent leurs « bleus » à la même fabrique.

Et là où la petite industrie a pu se maintenir, ce n'est que grâce au voisinage des grandes artères. Un pays riche est condamné à la stérilité s'il reste en dehors du mouvement général. Quand on a construit la voie ferrée de Clermont à Nîmes, on avait le choix, de Brioude à Langeac, entre deux tracés : la vallée de l'Allier, par Lavoûte-Chilhac, et la vallée d'un petit affluent, par Paulhaguet. La première était plus riche et plus peuplée, mais les ingénieurs ont opté pour la

seconde. Pourquoi ? Je l'ignore, mais toujours est-il que les scieries, tuileries et moulins se sont fixés à proximité des gares. Depuis lors, la densité de la population n'a baissé que de 66 à 59 habitants au kilomètre carré dans le bassin de Paulhaguet, tandis qu'elle est tombée de 79 à 46 dans la vallée de Lavoûte : diminution de 10 % dans un cas, de 42 % dans l'autre.

La vie agricole, de son côté, évolue vers la spécialisation, la monoculture. Le Bas-Languedoc exportait déjà une partie de son vin vers le Nord par les péniches du Rhône ; avec le rail, il l'expédie dans toute la France — et comme la culture de la vigne est plus rémunératrice que les autres, on transforme les champs et les pâtures en vignobles. Pour compenser, c'est encore le rail qui fait venir les légumes de Perpignan ou d'Avignon, le lait du Tarn, la viande du Massif Central, et l'équilibre se rétablit. Dans la vallée du Rhône, on élevait des vers à soie pour obtenir un supplément de ressources. Le commerce des fruits trouvant de meilleurs débouchés, on abandonne les vers à soie pour les arbres fruitiers. Conséquence : les communes de haute altitude défavorisées par le climat se vident au profit des rives du Rhône. Dans le Nord et dans l'Est, où le soleil est plus rare, les fruits du pays coûtent plus chers que ceux du Midi arrivés par wagons complets. Que quelques mauvaises années arrivent l'une après l'autre, et c'est fini. En Haute-Saône, la vigne n'est plus qu'un souvenir. Dans le département du Rhône, la superficie des territoires incultes a triplé en quarante ans (33.000 hectares en 1929 contre 11.000 en 1892). Les habitants recherchent dans l'industrie un autre moyen de subsistance.

Si les régions atteintes ont pu se spécialiser dans une autre culture, la vie agricole s'est maintenue : la Picardie cultive les betteraves, la Côte-d'Or le houblon, la Normandie les pommes. On fera des expéditions à travers toute la France. Mais un tel changement entraîne bien des difficultés pour le petit cultivateur. Il lui faut changer des habitudes, se plier à de nouvelles méthodes, se procurer un nouvel outillage —

et même en cas de réussite, tenter de gros risques d'argent qu'il ne peut pas toujours assurer ; pour éviter la misère, il se tourne du côté de l'usine. Dans certains cas, la monoculture peut accentuer encore la dépopulation. Ainsi, dans le massif granitique de la Chaise-Dieu, sur les confins de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme, une terre de labour se vendait récemment de 2 à 5.000 francs l'hectare, une plantation 3.000 francs, une forêts de sapins 20.000. D'où avantage à reboiser ; mais comme la forêt demande moins de main-d'œuvre, les villages continuent à se vider.

Si le pays ne trouve pas de culture spéciale, il se dépeuple très rapidement. Il a été dressé une carte de la Haute-Loire où chaque commune est représentée par un cercle de couleur différente suivant le taux de variation de la population, calculé d'après les recensements de 1861 et de 1931. En la comparant à la carte géologique, on constate une correspondance presque uniforme entre les deux échelles de couleur. Dans les bassins houillers de Sainte-Florine et de Langeac, on note une augmentation toujours supérieure à 20 %. Sur le plateau basaltique de Cayres, terre d'élection de l'orge et de la lentille, la population rurale s'est maintenue ; plusieurs communes ont même augmenté. Dans le sud-est du département où sont mélangés les terrains phonolithiques et les affleurements de granit parmi les sédiments argileux, région de pâturages, la population a baissé de 10 à 30 %. La baisse la plus forte appartient aux régions granitiques et gneissiques, à cultures pauvres : la diminution dépasse 30 % dans la Margeride, 40 % sur le plateau de Craponne. Le maximum atteint est 75 %, entre Brioude et la Chaise-Dieu. Les vieux du pays rappellent avec tristesse le temps où l'école du village comptait quarante enfants ; aujourd'hui, il y en a à peine dix. On rencontre fréquemment des hameaux de cinq ou six maisons, disposées en rond autour d'une place, complètement vides de leurs habitants. Le silence n'est troublé que par le bruit de la fontaine ; la végétation gagne partout, et chaque année un nouveau pan de mur s'écroule. Les villages restés prospères le doivent à une usine électrique ou à une gare

de bifurcation. Les augmentations vraiment sensibles, c'est-à-dire dépassant 15 %, ne se trouvent que dans le « Creux du Puy », le bassin houiller de Sainte-Florine et la grande banlieue de Saint-Etienne, toutes des régions industrielles.

Evidemment, il ne faudrait pas chercher là une loi mathématique : l'exode rural est un fait humain, et par conséquent échappe au déterminisme : témoin la plaine de Brioude, à 400 mètres d'altitude, terre d'alluvions riches en fruits et en cultures maraîchères, qui accuse cependant des diminutions de 25 à 40 % ; les habitants ont été attirés par les usines de Clermont-Ferrand ; témoin également le plateau de Fay-le-Froid, à 1.100 mètres d'altitude, au nom évocateur ; l'importance des familles nombreuses suffit à maintenir la population. Mais ceci nous amène à aborder le domaine social.

Avec l'ancien système de transports, les habitants des villes se déplaçaient indifféremment dans n'importe quelle direction : qu'ils voyageassent à pied ou à cheval, les kilomètres avaient la même longueur partout. Le rail est venu rompre cette homogénéité ; il supprime l'obstacle le long de certaines directions, mais seulement le long de ces directions. Au départ d'une petite ville, il est souvent plus facile de gagner la capitale qu'un village quelconque situé seulement à 25 kilomètres ; il faut alors prendre la voiture publique, avancer à la vitesse des chevaux, 8 ou 10 kilomètres à l'heure, et on ne peut pas toujours faire l'aller et retour dans la même journée. Avec ce régime, le citadin ne s'aventure dans les villages non desservis que s'il y a vraiment nécessité. Sinon, il attendra le prochain jour de foire, et rencontrera le paysan en ville. Par le fait, il se détourne de la campagne. Au contraire, il se déplace volontiers dans le village desservi par le train, et pour beaucoup c'est une occasion de passer un agréable dimanche. Mais alors c'est la ville qui se déplace d'un bloc à la campagne ; le citadin retrouve son propre milieu dans un cadre différent et perd le contact avec le paysan. Les voyages en groupes, trains spéciaux, excursions organisées, etc., en facilitant les déplacements de masses,

ont accentué la séparation : on retrouve aussi bien à Montluçon qu'à Perpignan les mêmes employés, les mêmes wagons, les mêmes services ; les hôtels sont affiliés aux mêmes syndicats, les tarifs et les menus unifiés. Cette uniformité de surface cache la diversité réelle des provinces. Et puis, elle rend exigeant : à Mégève ou à Bagnoles-de-l'Orne, on veut voir les mêmes films qu'à Paris — beaucoup voyagent, non pas pour voir de belles choses, mais pour descendre dans des hôtels confortables. On en arrive à ce résultat paradoxal que le tourisme a empêché les citadins de voir la nature.

L'enfant devenu grand ignore tout de la vie agricole ; il a visité des expositions, il a peut-être beaucoup circulé à travers la France, il a vu des plages, des monuments romains, des villes d'eaux, mais il ne connaît rien du monde paysan. Au cours de ses études secondaires, on ne lui en a jamais parlé. Alors, une fois venue l'heure de choisir une carrière, l'étudiant ne sera jamais tenté d'y retourner.

Sur les paysans, les conséquences ne sont pas les mêmes, mais elles aboutissent au même résultat. Voici un village, un hameau, une ferme, loin des routes et des villes. Par mauvais temps, les chemins sont défoncés, la voiture ne peut pas sortir. Et pour gagner le chef-lieu, il faut compter trois ou quatre heures, autant pour le retour. Se déplacer est tout un événement, on en parle plusieurs semaines d'avance, on profite d'une période de beau temps pour partir ; le matin du départ, on se lève avant le soleil et on ne rentrera que tard dans la nuit. On profitera de cette rare sortie pour voir le plus de monde possible. Un beau jour, la voie ferrée a fait son apparition ; on a construit une gare — et tous les jours, quelque temps qu'il fasse, trois ou quatre trains passent devant la ferme avec une régularité imperturbable, accomplissant en vingt minutes le trajet que le cheval faisait en quatre heures. Aller en ville n'est plus rien ; et si les citadins perdent de vue la campagne, les paysans observent la ville de plus près — ou tout au moins ils en voient mieux les distractions et les plaisirs ; ils écoutent les conversations sur le vif. Quand Jules Méline institua l'ordre du Mérite Agricole,

les chansonniers trouvèrent très spirituel de ridiculiser le « poireau » ; le public des villes les applaudit. Que devait penser le paysan qui s'était glissé parmi eux ? Les vieux se disaient : « Ils croient faire les malins, mais je voudrais bien les voir au travail ». Les jeunes cherchaient à passer du côté des rieurs. Quand venait le moment de se marier, les jeunes filles n'avaient qu'un désir : aller mener pour de bon cette vie qu'elles avaient entrevue de temps en temps, épouser un mécanicien, un employé des postes, peu importe, mais surtout pas un cultivateur ! Plus tard, peut-être, elles s'apercevront des inconvénients, les dépenses sont plus nombreuses, l'alimentation plus difficile... mais jamais elles ne voudront retourner à la campagne : elles n'auraient plus ni journée de huit heures ni cinéma à proximité.

***

Telle est la situation. Tout a contribué à vider les campagnes pour peupler les villes — et ce problème de l'exode rural s'est aggravé avec la crise des familles nombreuses : la population des grandes villes n'assure plus sa propre reproduction et fait appel aux milieux ruraux pour la remplacer ; et le monde rural, atteint par le mal lui aussi, envoie à la ville le peu qui lui reste. De 1931 à 1936, cinquante-quatre départements français ont vu leur population baisser — et une enquête de la J. A. C. en Lot-et-Garonne arrive à cette constatation douloureuse : « Sans l'immigration étrangère, plusieurs villages auraient disparu depuis longtemps ».

Nous ne parlerons pas ici de la dénatalité, car ce problème, d'ordre uniquement moral, dépasse le cadre de cet article. Nous ne regardons que celui de l'exode rural, et chaque Français doit y répondre, car le redressement ne sera efficace que s'il est l'œuvre du pays tout entier.

Une première illusion est de croire que toutes ces difficultés peuvent se résoudre avec des textes de lois, des décrets et des conférences. Certes, toutes ces mesures sont excellentes, mais, employées seules, elles ne changeront jamais un état d'esprit — le croire fut une des faiblesses du régime précédent — et ce

ne sont pas les beaux graphiques en couleurs qui changeront les hommes. La vie ne se démonte pas comme un moteur et ne se règle pas comme un poste de T. S. F.

Une autre illusion — que j'appellerais volontiers « romantique » — est de croire que n'importe qui est capable de s'intéresser du jour au lendemain au travail des champs. L'habitant des villes connaît à fond son métier, mais il ne connaît que son métier. Exploiter une ferme exige une foule de connaissances : savoir reconnaître un bon cheval d'une bête malade, apprécier la valeur d'un champ, entretenir une machine, suivre le cours des marchés... toutes choses qui nécessitent une longue formation. Un cultivateur peut toujours trouver un emploi en ville, mais un citadin est incapable de se tirer d'affaire à la campagne.

Une dernière erreur serait de vouloir rejeter en bloc les découvertes scientifiques, sous prétexte qu'elles ont eu quelques mauvaises conséquences. Le retour à la terre est une chose, l'amour de la préhistoire en est une autre. Ne regrettons pas les diligences et les bateaux à voiles. Les chemins de fer sont en partie responsables de l'exode rural, mais d'autre part, en répartissant les marchandises à travers le pays, ils ont supprimé les famines — et Dieu veuille qu'ils puissent nous rendre encore le même service. Sans bateaux à vapeur, missionnaires et colons n'auraient jamais pu partir comme en ces derniers temps. Les progrès de la Chimie, en permettant la synthèse des corps organiques, ont tué la culture des plantes aromatiques : les cueilleurs de lavande se font plus rares, et la poésie y perd un peu de ses droits. Mais qu'on n'oublie pas les services rendus à la médecine par ces mêmes découvertes. Rappelons-nous que les chemins de fer ont mis fin au vagabondage des campagnes : jusqu'au Second Empire, la Limagne comptait 125 habitants au kilomètre carré, soit près du double de la moyenne de la France. Beaucoup étaient des journaliers sans domicile fixe, sans famille, allant de foire en foire et de loue en loue en quête d'un peu de travail — et l'on devine toutes les conséquences morales. Les usines de caoutchouc de Clermont ont mis un terme à

cette vie misérable en fixant la population et en lui donnant un travail assuré.

Le défaut profond des grandes villes, et surtout des grandes banlieues, est la prise qu'elles donnent à l'instinct grégaire : la machine fonctionne bien, elle est pourvue d'adductions d'eau, de transports en commun, de services de voirie... mais les hommes sont traités sur le même plan : les journaux, le cinéma et la T. S. F. leur apportent des idées toutes faites pour les dispenser de réfléchir. D'aucuns ont appelé cela « civilisation », mais la civilisation consiste-t-elle à esquiver les difficultés ? L'esprit d'initiative disparaît, noyé dans les cadres extérieurs, et la vie s'éteint : l'histoire d'hier nous l'a cruellement révélé.

Il faudra rendre à l'homme cet instinct créateur qu'il a perdu, en favorisant par exemple le travail à domicile, tout en lui assurant la perfection des produits usinés. La difficulté n'est pas insurmontable, puisqu'elle a été résolue par les usines Ford aux Etats-Unis : l'ouvrier fabrique les pièces chez lui, à deux pas de son jardin et de sa basse-cour. En Franche-Comté et en Savoie, l'ouvrier horloger est en même temps paysan. S'il n'est pas possible de disséminer le travail (dans un pays de mines, par exemple), les jardins ouvriers y suppléeront. L'homme s'intéressera davantage à sa maison, à son foyer. Il reprendra contact avec la terre « qui ne trompe pas ». Dans les campagnes, il reste beaucoup à faire pour améliorer les méthodes, sélectionner les espèces, savoir choisir les engrais. Beaucoup de cultures reprendraient vie si elles étaient mieux exploitées, ou si elles trouvaient des débouchés intéressants dans l'industrie. Le champ des recherches scientifiques est largement ouvert, il suffit d'y entrer.

Mais les remèdes ne porteront pas seulement sur les corps, ils s'efforceront de guérir aussi les âmes. Du côté paysan, il faudra rendre au cultivateur l'estime et la fierté de son travail — les instituteurs peuvent avoir un très beau rôle — ; le paysan doit trouver ses distractions chez lui, avec ses amis, au lieu d'aller en chercher de fausses dans un milieu extérieur, j'allais dire étranger. De l'autre côté, l'habitant des

villes s'efforcera de connaître le monde paysan et de pénétrer son âme, au lieu de le regarder comme une pièce de musée ; admirer une cascade, une vallée, une église romane, n'est pas connaître un pays : il faut sympathiser avec les habitants, savoir causer avec le bûcheron, le laitier, lui demander comment il fait ses fromages, à qui il les vend ; interroger sur les ressources locales, les petites industries ; se demander comment le village a évolué et comment il évoluera... Et si un jour le citadin vient à se dire : que puis-je faire, moi, médecin, ingénieur, journaliste, que puis-je faire dans ma partie pour améliorer le sort de telle région — ce jour-là, il aura compris le problème de l'exode rural.

Léon TALPAIN.

QUE SAVENT NOS PRISONNIERS ?

Le public a pu en France s'effrayer de ce que des prisonniers aient été dès leur libération appelés à des fonctions importantes du Gouvernement ou nommés au Conseil National ou encore au Conseil de Justice Politique.

C'est qu'on pense un peu partout, faute d'information, que les prisonniers des oflags et des stalags ont été laissés dans l'ignorance à peu près complète de ce qui s'est passé en France depuis leur capture et en particulier de ce que le Maréchal Pétain a appelé « La Révolution Nationale ».

On croit volontiers en France que le prisonnier n'a eu pour toute information que la demi-heure de radio de Stuttgart et quelques quotidiens de la région occupée en plus des journaux allemands dont ce n'est pas le rôle de s'étendre sur la situation intérieure en France.

C'est contre ce préjugé trop courant en France que nous voudrions nous élever en donnant quelques renseignements sur la manière dont les prisonniers, en particulier les officiers français des oflags, ont pu suivre l'évolution du pays et, puisqu'il y a révolution, les principales étapes de la Révolution Nationale.

Pour nous en tenir à ce que nous avons vu dans un oflag important de l'Allemagne, le XIII A de Nuremberg qui a compté près de 12.000 officiers, voici les faits dont nous avons été le témoin direct et assidu.

Les premières nouvelles de France nous sont parvenues sous la forme de lettres individuelles, vers le mois d'août : nous apprenions ainsi la nouvelle orientation de la politique par quelques nominations et éliminations ; nous savions que les Chambres étaient mises en vacances jusqu'à nouvel ordre et que le Maréchal devenait un vrai chef de gouvernement.

Dès octobre 40, on put réunir par fil plus continu ces différents indices quand nous arrivèrent les premières livraisons

de la *Revue des Deux Mondes* de juillet, août et septembre, relatant les événements de juillet à Vichy, la liquidation de la IIIe République et la constitution d'un nouveau gouvernement dans la plus stricte légalité.

Vinrent ensuite les divers livres : Montigny, Henri Bordeaux, de Monzie, Fabre-Luce, Benoist-Méchin, qui donnaient, soit un aperçu d'ensemble de la situation, soit la suite des événements officiels. Dès l'automne 40 nous eûmes les principaux discours du Maréchal, celui sur l'éducation, celui sur la nouvelle économie, le discours aux ouvriers de St-Etienne, et déjà on pouvait se faire une idée, sinon de la physionomie du pays, du moins de l'esprit de ses dirigeants.

C'est vers le début de novembre, au moment de l'entrevue de Montoire, que la notion de collaboration vint figurer au premier plan des préoccupations des prisonniers, comme sans doute aussi de celles du pays.

Jusqu'à Noël, on peut dire que notre information resta assez maigre et fut surtout complétée par les sources allemandes, presse hebdomadaire : *die Woche* (illustré) et *das Reich*, ou de presse quotidienne : *Allgemeine Zeitung* et surtout la *Franckfurter Zeitung*, plus les journaux locaux. Cette presse était presque exclusivement consacrée à la guerre en cours, aux questions économiques européennes et les nouvelles de France n'y tenaient qu'une place assez réduite.

Cependant, à cette époque déjà, les prisonniers étaient éclairés sur les grandes réformes administratives : projet d'un Conseil National, cabinet ministériel réduit, reconstitution des provinces françaises, développement du régionalisme, modifications dans la structure des administrations municipales, nouveaux pouvoirs des préfets, refonte de l'organisation de l'enseignement, restauration des Corporations, suppression des trusts, lutte contre les internationales et les sociétés secrètes, événements importants : révocation de hauts personnages officiels, internement des responsables de notre défaite, fondation de la Légion.

A la fin de 1940, par conséquent, les prisonniers pouvaient suivre ce qui se passait dans le pays et s'y intéresser.

L'information se fait de plus en plus abondante et bien qu'elle vienne jusqu'à la fin exclusivement de région occupée, nous pouvons connaître par les lettres et surtout par les discours officiels du Chef de l'Etat ou de l'amiral Darlan les consignes précises données à la France. Au début de 41, le Journal Officiel arrive régulièrement au camp et chaque bloc a bientôt la collection complète depuis juin 40. Le Journal connaît un succès considérable. Non seulement on le consulte pour connaître les citations des camarades à mesure qu'elles y figurent, et l'avancement des officiers d'active et des fonctionnaires, mais aussi pour savoir le statut des diverses professions et la nouvelle législation en cours. Les officiers de réserve se sont ainsi instruits de ce qui concernait leur profession d'avant-guerre : enseignement, profession médicale, industrie, économie, agriculture et des modifications subies par l'ordre des avocats, des médecins, la distribution des matières premières, etc... etc...

Le camp eut aussi, peu après leur parution, les recueils concernant la nouvelle législation dans tous les domaines : volume sur les lois entrées en vigueur, décrets des autorités d'occupation.

Les groupements par profession n'avaient pas tardé à s'organiser dans ce camp pour étudier en commun leurs intérêts, en vue d'une formation précise et d'une action commune à entreprendre dès la libération, dans le sens de la nouvelle impulsion ; avocats, instituteurs, assureurs, industriels, agriculteurs, professeurs, commerçants, juristes tenaient des réunions régulières chaque semaine.

C'est alors que sur l'initiative d'un groupe de jeunes professeurs agrégés d'histoire, et juristes pour la plupart, et à la suite de conférences sur le nouveau régime, l'idée naquit de faire une étude systématique et complète de la Révolution Nationale en cours. Avec l'appui des chefs de blocs et des officiers qualifiés dans les divers domaines de l'activité française, le Comité d'Etudes de la Révolution Nationale fut fondé en liaison avec le mouvement de la Jeunesse de France dirigé par M. Lamirand.

Ce comité exposa d'abord son programme dans une conférence qui fut donnée dans tous les blocs du camp et dont le but était de susciter toutes les collaborations susceptibles d'exposer en détail l'œuvre entreprise et déjà exécutée par le gouvernement du Maréchal. Après sa fondation, le Comité procéda aussitôt à la répartition de la tâche en créant des commissions d'étude ou bureaux qui, sous la présidence d'un chef de commission, avaient la charge d'étudier une des branches de l'activité nationale.

Ces commissions réunissaient d'abord toute la documentation parue sur la matière de leur compétence, l'étudiaient, puis élaboraient un exposé ou un rapport qui constituait le fond d'une conférence sous le patronage du Comité Central.

Ainsi, chaque semaine, en dehors des séances d'étude des commissions, auxquelles tous les officiers intéressés pouvaient prendre part, ont eu lieu de grandes conférences publiques traitant un point de la nouvelle législation française. Voici quelles étaient les 12 commissions d'étude :

La Réforme Morale.
La Question Sociale, Travail.
L'Education Populaire.
L'Organisation de la Profession.
La Question Economique.
Réformes agraires.
Le Statut de la Famille.
La France et l'Empire, nouvelle législation coloniale.
L'Equipement National ; Routes, Ponts, Outillages.
Les Mouvements de Jeunesse.
La Lutte contre les Internationales. Communisme, Juifs, F.-M.
L'Information : Cinéma, Presse, Livre, Spectacles.

Chaque commission s'est mise au travail aussitôt sa composition terminée et quelques-unes déjà avaient mis au point au mois de juillet 41 des conférences très documentées qui obtinrent un succès considérable.

Dès lors le mouvement était lancé ; chaque semaine deux soirées étaient réservées dans la plus grande salle de confé-

rence du bloc à la Révolution Nationale. Une des séances était consacrée à l'information : lecture publique des journaux arrivés dans la semaine (Officiel, journaux de région occupée, bulletins officiels, déclarations du Gouvernement, exposés de la presse allemande). C'est la Commission de l'Information qui assurait cette soirée : tri des articles, traduction, mise en ordre et rédaction. La deuxième séance comportait une véritable conférence technique de plus d'une heure, basée sur documents officiels et composée par un officier spécialisé dans le sujet traité.

A titre d'exemple, voici les conférences qui ont été données à Nuremberg avant le 15 août, date de départ des officiers de réserve anciens combattants. La première conférence s'intitulait : « Pour suivre le Maréchal ». Elle exposa dans une vue d'ensemble le but poursuivi par le nouveau gouvernement en préconisant la Révolution Nationale. De caractère général, elle établissait les grandes articulations de programme du mouvement : faire connaître la nouvelle organisation de la France, l'esprit du nouveau régime, ses réalisations dans tous les domaines de la pensée et de l'action, lui acquérir des adhésions chaleureuses.

Un professeur agrégé de droit exposa dans une autre conférence, avec une grande clarté, les conditions juridiques dans lesquelles le Maréchal est devenu le chef du nouvel Etat français, la légalité du nouveau gouvernement par rapport à celui de 89. On se rendait compte de la méthode à la fois progressive et expérimentale d'élaboration de la nouvelle constitution qui la distingue entièrement des constitutions abstraites et idéologiques, filles de la Déclaration des Droits de l'Homme. Ces aperçus lumineux sur les journées de juillet 40 à Vichy et sur les nouveaux fondements de notre législation ont été pour tous les prisonniers d'un grand secours pour débrouiller le désordre de leurs impressions sur la prise de pouvoir du Maréchal. Le préjugé d'usurpation qui pouvait demeurer encore dans certains esprits a été entièrement balayé.

Une conférence complémentaire a suivi, faite également par un éminent jurisconsulte, sur la nouvelle administration

française, son esprit : retour à la responsabilité, à l'autorité, aux formules décentralisées ; ses effets : attributions des préfets, nomination de maires et conseils municipaux, ébauche d'un statut des fonctionnaires de tout ordre, etc... La dernière conférence donnée sous les auspices de la Révolution Nationale avait pour sujet : « La Réforme de l'Enseignement Populaire » ; elle était faite par un inspecteur de l'enseignement primaire. Appuyé sur de copieuses citations du discours de M. Jacques Chevalier et de textes de M. Jérôme Carcopino son successeur et continuateur au ministère de l'Education Nationale, cet exposé magistral fut d'un précieux secours pour le public de pères de famille et d'instituteurs qui l'écoutait. Le conférencier exposa les réformes de structure apportées à l'organisation de l'enseignement, suppression des écoles normales d'insituteurs, obligation pour les candidats-maîtres de passer par le secondaire et d'avoir obtenu le baccalauréat, nominations et mutations d'instituteurs faites par le Ministre sur proposition de l'Inspecteur et non plus sur l'avis d'assemblées cantonales, suppression des cumuls : secrétariat de mairies, instituteur et institutrice mari et femme, choix des livres de classe relevant directement de l'Etat, allocations et fournitures réparties au même titre entre l'enseignement d'Etat et l'enseignement confessionnel. Ces mesures hardies, ajoutées aux sanctions prises, deviendraient la base d'un redressement moral de la nation à partir des jeunes générations.

Le programme des cours comportait ensuite des causeries sur le Corporatisme, la nouvelle législation agricole, coloniale, le statut des Juifs, la répartition des manières premières dans l'industrie, la promotion de l'artisanat, les grands travaux nationaux : Transsaharien, aménagements fluviaux ou portuaires, etc...

Cet aperçu volontairement succinct est loin d'épuiser ce qui a été fait depuis plus d'un an dans nos camps pour informer les prisonniers sur la situation du pays, et encore moins pour donner une idée des autres activités intellectuelles ou artistiques par le moyen desquelles les prisonniers s'entraî-

nent à reprendre leur poste dans la Nation dès leur retour. Périodiquement, des collaborateurs de M. G. Scapini passaient dans les camps et renseignaient les prisonniers sur des dispositions officielles que ceux-ci n'avaient pu connaître par leurs propres moyens d'information.

Ces indications peuvent cependant suffire à rassurer l'opinion : voilà ce que savent les prisonniers et ce qu'on doit savoir sur eux.

Ceux qui ont été libérés — on doit maintenant le comprendre — qu'ils rentrent d'un côté ou de l'autre de la ligne de démarcation, n'arrivent pas en pays inconnu ; ils savent ce qui s'est passé en France depuis la débâcle qui les a touchés en mai et en juin 40, ils n'ignorent rien de l'actualité et par conséquent de ce qui les attend. S'il ne semblait pas que ce soit paradoxal, nous dirions volontiers que les prisonniers arrivent en France (au moins ceux qui ont voulu l'être) mieux renseignés sur l'après-guerre que leurs compatriotes restés au pays.

En effet, dans les camps, le prisonnier, surtout l'officier, a disposé de loisirs considérables. Ce temps a été mis à profit par lui pour se cultiver, achever ses connaissances, combler des lacunes d'instruction, réfléchir seul ou converser longuement avec des camarades capables de l'éclairer sur des questions qu'il ignorait jusque là, faute d'avoir eu le temps de s'y intéresser ou la curiosité de le faire.

Il aura prolongé ses études dans le domaine social et national en profitant des cours de droit, de législation, d'histoire et en particulier des cours de la Révolution Nationale dont nous avons indiqué l'importance. Ainsi a-t-il acquis une vraie avance sur le Français de France qui a été pris au lendemain de la démobilisation et de la défaite par les nécessités immédiates : retrouver un emploi, nourrir les siens, lutter pour son existence et la leur. Le réserviste démobilisé en juin 40 n'a eu que le temps de parer au plus pressé et de remettre de l'ordre dans sa maison, surtout s'il est réfugié, et ensuite de se débattre au milieu des difficultés de personnel

diminué, de ravitaillement appauvri, d'approvisionnement en matières premières contingenté ou réduit.

Pendant ce temps, le prisonnier, après des mois vraiment très durs à supporter au début (déplacements lamentables sur route ou en wagons à bétail, nourriture insuffisante), s'est peu à peu trouvé installé et nourri suffisamment pour avoir l'esprit libre pour l'étude. Tout son temps, s'il l'a voulu, a été consacré à l'information, en particulier à celle qui lui tenait le plus à cœur, celle de son pays.

Cela est si vrai que lorsque nous avons été libérés, anciens combattants de l'autre guerre, nous avons constaté avec joie notre facilité à nous adapter à une vie, à un climat, à des institutions qui nous étaient déjà familières. Bien plus, nous avions fait un tour d'horizon français bien plus vaste que celui de nos familles, au delà de la ligne de démarcation, au delà de notre profession.

Il semble que le Pays n'ait donc rien à craindre du retour de ses prisonniers : on ne peut pas dire d'eux (sauf pour une infime minorité qui espère encore vivre des compromissions d'autrefois) qu'ils n'ont rien appris ni rien oublié. C'est plutôt le contraire qui est vrai. La captivité prolongée et organisée, ainsi qu'il a été indiqué (et ce qui a été fait dans un camp l'a été dans les autres avec des variantes), aura eu le résultat de documenter ceux qui rentrent et de les éclairer à l'abri des passions, de la concurrence vitale et des haines de partis, dans une atmosphère de calme et de réflexion. Cette retraite forcée, intelligemment employée, aura donné à beaucoup d'entre nous ce que la vie d'avant-guerre avec sa perpétuelle agitation, ses déplacements, l'auto, le téléphone, ses appels de toutes sortes, l'excitation continuelle des nerfs, en un mot le divertissement sous toutes ses formes refusait constamment : le temps de réfléchir et de se recueillir.

Des prisonniers ont plus réfléchi en 15 mois de barbelés que pendant toute leur vie antérieure, ils nous l'ont dit mainte fois, et comme leur réflexion s'est portée, en connaissance de cause, nous l'avons montré, sur les problèmes de

l'heure, nul doute qu'ils ne se montrent aptes à leur trouver des solutions intéressantes, adaptées et mûries.

On ne saura que dans plusieurs années tout ce qui a été élaboré de pensée, de recherche, de création dans ces enceintes fermées où ne pénétrait aucune dissipation, aucune des exigences de la vie antérieure. Tout cela étonnera quand ce sera mis par écrit, ou simplement en œuvre après la libération tant attendue.

Là, comme pour toute création artistique, la loi de la contrainte a joué ; sans doute ne peut-elle rien quand manque le génie ou le talent créateur, mais ce talent ou ce génie, s'ils ne sont pas le fait de tous, le sont d'un certain nombre que la captivité aura favorisés et enrichis en profondeur.

Voilà pourquoi la France peut se réjouir du retour de ses prisonniers sans arrière-pensée. Ce ne sont pas des émigrés qui rentrent, ignorants ou mécontents de l'ordre nouveau, ce ne sont pas des gêneurs pour le gouvernement du Maréchal. Ce sont des hommes bien informés, auxquels une grande liberté d'esprit a peut-être pour la première fois de leur vie, dans des circonstances adverses, permis de considérer comme jamais auparavant le fonctionnement de l'Etat.

On peut donc leur faire confiance pour être, au même titre que ceux qui sont restés en France, les artisans de la reconstruction française. Tel est aussi l'avis de M. G. Scapini, ambassadeur des prisonniers, qui s'exprimait en ces termes à leur sujet, confirmant nos observations de prisonnier : « La situation psychologique des prisonniers de guerre à leur retour aura une incidence capitale sur la conduite future des affaires de l'Europe. Le meilleur de la population française se trouve là. C'est la population qui a réfléchi, qui apporte des arguments objectifs et qui, éloignée de sa patrie, en voit clairement le destin. C'est l'espoir de la reconstruction française, c'est là qu'on trouvera les cadres et les troupes qui, avec sang-froid, avec idéal et sans idéologie, traiteront le problème français comme il doit être traité ». (*Figaro*, 18 oct. 1941).

Raymond JOUVE.

UN TÉMOIGNAGE

L'Eglise établie d'Angleterre et le Siège romain

De Newman à la veille de sa conversion on a pu écrire que « fils de la Réforme, né à Londres, il ne pouvait songer aux catholiques sans songer aux Irlandais, cette race inculte, sale et fanatique, qui mêle à ses croyances des superstitions ou des gesticulations dignes de l'Italie » (1). Il y a bientôt cent ans que, dans cet état d'esprit, le maître d'Oriel quittait l'Eglise établie d'Angleterre pour aller, disait-il, « à ceux que je ne connais pas et dont j'attends très peu ». Un siècle s'est écoulé, une voix s'élève, celle d'un ministre de cette même Eglise anglicane : le Rev. Spencer Jones, qui se situe dans le prolongement du mouvement tractarien et reste fidèle à l'anglicanisme comme Pusey. Au soir de son âge, il vient devant les catholiques français rendre témoignage de sa foi dans la suprématie du pontife romain sur l'Eglise du Christ (2).

Elle n'a donc pas cessé d'agir mystérieusement, la crise d'âme qui en 1845 amenait Newman jusqu'à ce « papisme » pour lequel il éprouvait une sorte de répulsion physique, lui qui avouait : « j'ai cru durant mon enfance et toute ma jeunesse que le pape personnifiait l'Antéchrist... ; j'ai présenté à plusieurs reprises l'Eglise romaine comme étant liée à la cause de l'Antéchrist, comme étant un des nombreux Antechrists prédits par saint Jean, comme étant inspirée par l'esprit de l'Antéchrist et comme ayant en elle quelque chose de très antichrétien ou de non chrétien » (3). Sentiment très

---

(1) M. Nédoncelle, préface à Newman, *Apologia* (trad. L. Michelin Delimoges), Paris 1939, p. XLIII.

(2) Spencer Jones, *L'Eglise d'Angleterre et le Saint-Siège. Propos sur la réunion.* Préface et traduction par Maurice Villain, lettre de Mgr Gabriel Brunhes. Grenoble, s. d. (1941), XXVI-267 p.

(3) Newman, *Apologia* (*trad. cit.*), p. 86.

protestant ; on le retrouve jusque chez les théologiens anglicans du XVIIe siècle, les *Carolins* (4), qui entendaient n'être ni protestants ni romains : c'est leur tradition que les tractariens voulaient ressusciter. Certains de ces docteurs du XVIIe siècle étaient vraiment peu disposés à se tourner vers le Siège romain : « Qui est l'Antéchrist ? » demande-t-on dans une sorte de catéchisme publié en 1645 et attribué à James Ussher, archevêque de Dublin ; — réponse : « un homme de péché, une prostituée, une mère de fornication spirituelle pour les rois et les peuples des nations, un enfant de perdition et un destructeur qui s'impose par des miracles de mensonge et de fausses merveilles. Toutes ces marques prises ensemble ne conviennent qu'au seul pape de Rome » (5).

Peut-être ces lignes d'un grand prélat anglican du XVIIe siècle feront-elles comprendre, par contraste, pourquoi il faut s'arrêter au témoignage que rend à cette même papauté un leader anglican d'aujourd'hui, bien que ce témoignage ne représente que l'opinion d'une fraction infime de son Eglise.

Le Rev. Spencer Jones est l'une des figures les plus connues de la tendance « papaliste » de l'anglo-catholicisme. Le premier geste qui le rapprocha de Rome est symbolique : vers 1895, jeune *vicar*, il introduisit dans sa paroisse les méthodes du célèbre catéchisme de saint Sulpice ; ses thèmes d'enseignement, c'est au catholicisme romain et à une vénérable institution du XVIIe siècle français qu'il les empruntait.

Ce vicar qui n'était pas sans culture, et qui se donnait ainsi à l'enseignement religieux des petits, trouva l'orientation de sa vie en lisant l'*Apologia :* Newman fut son maître, lui qui avait reconnu le droit divin de l'Eglise romaine, et en cela n'avait pas cru trahir mais accomplir sa vocation anglicane.

En 1902, il fit paraître un livre, fruit de ce contact avec la pensée newmanienne : *L'Angleterre et le Saint-Siège, Essai*

---

(4) Théologiens du temps de Charles Ier (1625-1649) et Charles II (1630-1685).

(5) James Ussher, *A body of divinity*, dans *Anglicanism, the thought and practice of the Church of England illustrated from the religious literature of the 17th century*, compiled and edited by Paul Elmer More and Franck Leslie Cross, Londres, 1935, p. 69.

sur la réunion, avec une préface de Lord Halifax (6) ; livre vraiment extraordinaire de lucidité et de courage. Le clergyman anglican s'élève au-dessus de ce qu'il y a de plus difficile à dominer : ces habitudes séculaires et vivantes de pensée et de réaction auxquelles on donne le nom péjoratif de préjugés. Fidèle à l'inspiration du tract 90 (7), il montre la pratique et la doctrine de l'Eglise anglicane : en retrouvant le catholicisme, l'anglicanisme ne fera que se retrouver lui-même ; il reprendra sa place de membre d'un corps dont on l'a détaché au XVIe siècle malgré lui et pour des raisons purement politiques dont il n'y a pas lieu d'être fier ; il continue d'ailleurs de vivre de la vie de ce corps sans le savoir.

« Nous oserons dire, écrit le P. Villain, dans sa préface au livre de 1941, que ces pages (de 1902) sont l'un de nos meilleurs documents apologétiques ». Ce livre, ajoute-t-il, « est un modèle de cette intelligence cordiale qui devrait présider à toutes nos rencontres iréniques. Qu'une démarche aussi décidée d'un théologien anglican en faveur de Rome nous aille droit au cœur, cela va sans dire, mais ce qui nous confond, c'est cet excès de délicatesse, lorsqu'ayant établi sa conviction sur l'essentiel, il laisse volontairement dans l'ombre les fautes qui enlaidissent notre histoire afin de ne pas avoir à porter sur nous des jugements pénibles » (8).

L'essai de 1902 sur l'Eglise anglicane et le Saint-Siège est l'une des premières manifestations de la tendance, si déconcertante pour nous, de l'extrême droite de la Haute Eglise anglicane : elle accepte la primauté de juridiction du pontife romain telle que l'a définie le concile du Vatican, elle retient le dogme catholique intégral, — et ses membres se déclarent loyaux envers l'Eglise anglicane, ils restent dans son sein.

Ce n'est pas seulement sur le plan intellectuel et dogmatique que le Rev. Spencer Jones a mené campagne pour la réunion. En 1908, avec le P. Paul Watson, anglican américain

---

(6) Ce volume de 1902 est différent du livre français de 1941, bien qu'il porte presque le même titre.

(7) Célèbre opuscule où Newman montrait que les XXXIX articles où se résume la doctrine anglicane sont susceptibles d'une interprétation catholique.

(8) M. Villain, *op. cit.*, p. XIV.

qui devait plus tard rallier l'Eglise romaine, il fonde l'octave de prière pour l'Unité des Chrétiens entre la fête de la Chaire de saint Pierre et celle de la Conversion de saint Paul : on sait quel succès a obtenu cette initiative qui a rendu célèbre dans l'univers entier le nom du Rev. Spencer Jones.

Voici qu'aujourd'hui le vieux leader a 84 ans ; il a voulu écrire une sorte de testament spirituel et intellectuel spécialement pour les catholiques français ; pour eux il résume le message qu'il a eu vocation d'adresser toute sa vie à l'Eglise anglicane.

Cet ouvrage d'un clergyman anglican, traduit par un religieux mariste, le R. P. Maurice Villain, paraît avec un *imprimatur* catholique ; un évêque catholique, qui est un théologien, Mgr Brunhes, évêque de Montpellier, en a écrit la préface. C'est un témoignage symbolique : le pasteur anglican, après une longue vie de ministère, de prière et d'étude, nous livre la conviction qu'il s'est faite sur le problème des rapports de l'Eglise anglicane et du Saint-Siège ; l'Eglise catholique accepte d'approuver l'expression de cette conviction. Le fait ne vaut-il pas qu'on le souligne ?

Certes, je le dis tout de suite, la plupart des lecteurs français seront étonnés par ce volume. Celui qui l'a écrit est un vieil Anglais. Il sait qu'il n'est pas bon de se presser. Pour lui les droits chemins de la logique latine sont trop géométriques, ils ne pénètrent pas assez le paysage pour qu'on puisse bien le voir en les suivant. Il a donc composé son livre comme Dickens écrivait les *Pickwick Papers*, chapitre par chapitre. S'est-il beaucoup préoccupé de ce qui allait suivre les pages qu'il envoyait au traducteur sans attendre d'avoir rédigé le reste ? — le lecteur français est tenté d'en douter. Cette comparaison n'a rien d'irrespectueux ; j'ai lu et relu *Pickwick* et j'aime cette spontanéité qui ne s'embarrasse pas de suite dans les idées ni de transitions : ce naturel ressemble à la vie, avec l'humour en plus. Et après tout, c'est ainsi qu'Augustin écrivit la Cité de Dieu et Montaigne les Essais. Mais quelle sera la réaction du lecteur français ? S'il n'aime ni *Pickwick*, ni le *Songe d'une nuit*

d'été, s'il ignore Augustin et respecte Montaigne de très loin, il ne goûtera guère cette composition à bâtons rompus, j'en ai peur. Voyez plutôt un Français quand il entreprend un roman fleuve ; il est pris de scrupules, même s'il s'appelle Jules Romain et qu'il pratique l'art très normalien de se moquer un peu de son public ; à chaque volume, comme un fort en thème, il résume ce qui précède pour qu'on puisse retrouver un plan, — tel un érudit, il collige des tables de ses personnages : il craint qu'on ne sache plus exactement le point précis du désordre universel où se trouvent Jerphanion, Jallez et les autres hommes de bonne volonté. Le romancier français a voulu donner l'image d'un jaillissement vivant et touffu, et après coup, effrayé de sa réussite, il construit pour le lecteur les cadres où il faut ranger son œuvre, il les livre tout faits. On peut se demander qui est le plus vrai : Jallez ou Pickwick ?

Cependant, s'il a la patience d'aller jusqu'au chapitre X et dernier, le lecteur français du Rev. Spencer Jones s'apercevra que sous l'incohérence apparente des neuf premiers chapitres il y avait une logique vivante, un sens de marche ; l'auteur, dans sa promenade par tous les sentiers qui se présentaient à lui, savait où il allait. Ce dernier chapitre en effet résume « l'argument » du livre, la suite de la pensée (sans que d'ailleurs la tentation de quelques fugues y soit toujours repoussée). Sans doute ce chapitre dixième est une amicale condescendance pour notre hérésie latine de la clarté. Peut-être un Français aurait-il avantage à commencer le livre par la fin ; et même, s'il est pressé et qu'il ignore l'histoire de l'anglicanisme, il lui suffira de lire les conclusions ; mais il se privera ainsi du plaisir qu'il trouverait à suivre le Rev. Spencer Jones dans son pèlerinage vagabond.

De toute façon, si la méthode de composition nous étonne un peu, cela ne diminue en rien la valeur du témoignage.

***

Le monde catholique français a toujours été attiré par l'Eglise anglicane. Par tant de points nous nous sentons proches de cette communion, qui, si elle est née au temps de

la Réformation protestante, n'est pas issue directement d'elle. Nous aimons dans l'anglicanisme le sens de l'Eglise incarnée, prolongement du Christ, le désir de se rattacher au christianisme historique des Pères ; nous admirons la langue de sa Bible, la beauté de la liturgie que créa le génie de Cranmer ; nous ne sommes pas dépaysés dans ses églises. Nous ne pouvons pas ne pas reconnaître la belle réussite humaine du clergé anglican, sa distinction, sa culture, ce mélange savoureux de loyauté et de candeur particulariste et un peu égoïste. Nous nous mouvons à l'aise dans l'œuvre de ses scolars biblistes, équilibrés, ouverts aux exigences de leur temps, soucieux de garder à l'Ecriture son contenu traditionnel et sa valeur religieuse. Il n'est pas jusqu'à ce goût si anglais de laisser cohabiter les contraires avec un sportif mépris de la logique qui ne nous amuse et ne nous plaise dans leur pensée.

Les catholiques anglais, mieux que nous, mesurent la distance grande qui sous les formes extérieures nous sépare de l'anglicanisme ; de près, ils voient tout ce qu'il garde de foncièrement schismatique et d'incontestablement protestant. S'ils accueillent les individus d'un cœur catholique, c'est sans aménité qu'ils traitent l'institution anglicane ; et la politique de la main tendue n'est pas celle qu'ils pratiquent vis-à-vis de l'anglo-catholicisme en particulier. Ils ont la conviction qu'est chimérique la vision d'une Eglise anglicane réunie en corps au Siège apostolique ; selon eux, en entretenant de tels espoirs, on ne fait qu'empêcher les conversions individuelles et retarder l'unité.

Ne nous immisçons pas dans ce qui ne regarde, après tout, que la hiérarchie anglaise. Mais il nous est permis de croire que la légitime défiance des catholiques anglais n'exclut pas son complémentaire : la sympathie des catholiques continentaux pour l'anglicanisme. Nous autres sur le continent, nous pensons volontiers que les barrières des préjugés séculaires commencent à tomber lorsque dans une Eglise séparée on revient à des formes et à des doctrines catholiques, au sacramentalisme en particulier : nous y voyons un moyen de rapprocher les intelligences et les cœurs.

Faut-il rappeler ici les conversations de Malines ? Quand le vicomte Halifax et M. Portal, sans s'être fait annoncer, se présentèrent chez le Cardinal Mercier, l'archevêque de Malines s'étonna : de but en blanc ses visiteurs lui demandaient de patronner des rencontres entre théologiens catholiques et anglicans ; ne convenait-il pas plutôt de s'adresser à un prélat britannique ? Lord Halifax déclara la démarche impossible, et à l'appui il cita des faits de son expérience personnelle. Dans ces conditions le Cardinal belge accepta de présider à la confrontation des deux théologies : « Pour rien au monde, écrira-t-il, je ne voudrais autoriser un de nos frères séparés à dire qu'il a frappé à la porte d'un évêque catholique romain et que cet évêque catholique romain a refusé de lui ouvrir » (9). L'attitude légitime, et peut-être nécessaire, des évêques catholiques anglais n'appelle-t-elle pas comme son corrolaire religieux celle de l'archevèque belge ?

Sans doute le Saint-Siège, sans condamner ces rencontres de Malines, n'a pas pris à son compte la méthode qu'on y employa. Mais ce semi-désaveu est du surtout à une inadvertance du Cardinal Mercier, semble-t-il (10) : sans consulter les théologiens catholiques qui l'assistaient, l'archevêque de Malines précisa les modalités que pourrait prendre un jour la réunion de l'Eglise d'Angleterre au Siège romain : il envisagea la création d'un patriarcat uniate de Cantorbéry. Le projet était utopique : l'Eglise anglicane n'accorde qu'une juridiction restreinte au primat de Cantorbéry, juridiction qui d'ailleurs ne s'étend que sur la Grande-Bretagne proprement dite. Ce qui est plus grave : c'était sortir du terrain que le Saint-Siège acceptait tacitement ; on ne se contentait plus de confronter les points de vue dogmatiques des deux confessions, on entrait dans la voie des réalisations pratiques et des décisions canoniques ; seul le Saint-Siège a autorité pour les fixer.

Les rencontres de Malines n'ont donc pas été reprises

---

(9) Cité dans Jean Guitton, *Souvenirs concernant Lord Halifax*, dans *Vie Intellectuelle*, 1937 (50), p. 27-28.

(10) M. J. Congar, *Chrétiens désunis. Principes d'un « œcuménisme catholique »*. Appendice V, p. 371-380.

après la mort du Cardinal Mercier ; mais rien n'interdit aux catholiques continentaux de continuer à témoigner leur sympathie à leurs frères anglicans.

C'est pourquoi, depuis plusieurs années, les anglicans essaient de se faire mieux connaître de nous : en 1930, un chanoine anglican, le Rev. H.-A. Moreton, publiait directement en français sa thèse sur la Réforme anglicane ; en 1938, il écrivait dans notre langue un petit livre : « *Rome et l'Eglise primitive* », pour nous expliquer pourquoi il n'admet pas les titres du pontife romain à une juridiction universelle. Il y a deux ans, l'évêque anglican de Chichester, le Dr Bell, éditait un précieux opuscule sur l'*Anglicanisme* dans la collection « *Religions* », à côté du *Catholicisme* de G. Goyau, et du *Protestantisme* de M. Wilfred Monod. Depuis 1934, un organe officiel de l'Eglise anglicane, le « Conseil des relations extérieures », patronne une revue *Œcumenica*, rédigée en français ; « l'un de ses buts est de faire connaître l'ensemble de la communion anglicane, et un autre de donner aux chrétiens de différentes confessions le moyen de se connaître, ceci par des chroniques et des articles auxquels des catholiques du continent, des orthodoxes et des protestants contribuent aussi bien que des anglicans ».

Le livre du Rev. Spencer Jones, publié en français pour les seuls Français, entre donc dans une série de témoignages anglicans de nuance dogmatique fort différente de la sienne ; ce serait fausser les perspectives que de l'oublier. Il met à la disposition du lecteur français le moyen de s'initier aux idées d'une des tendances de l'anglicanisme d'aujourd'hui, celle qu'on appelle le *papalisme*. On ôterait tout sens à l'exposé qu'on nous en propose si l'on confondait cette tendance avec tout l'anglicanisme et même avec l'anglo-catholicisme ; pour mesurer à sa valeur la portée du livre du Rev. Spencer Jones, il faut bien comprendre que les *papalistes* sont des extrémistes très peu nombreux et sans grande influence dans leur Eglise.

On le sait, on distingue trois tendances théologiques, liturgiques et sentimentales dans l'Eglise anglicane. Bien qu'on leur donne souvent le nom d' « églises », ce ne sont pas des

organisations ecclésiastiques distinctes, mais de simples partis au sein de l'unique institution anglicane. D'abord une tendance libérale, appelée parfois Broad Church (Eglise *large)* ; elle se rattache aux positions latitudinaristes et antidogmatiques que représentent chez nous Auguste Sabatier et les héritiers de sa pensée ; — une Low Church (*Basse* Eglise), de nuance « évangélique » ; elle est assez analogue au protestantisme « orthodoxe » du continent : elle tient à déterminer les faits et les doctrines *essentiels* contenus dans l'Ecriture, seule règle de foi ; cette basse Eglise est peu favorable à la liturgie romanisante, elle garde quelque chose de la sévérité du culte calviniste ; — une High Church (*Haute* Eglise), ou *Anglo-catholicisme* ; elle est issue du mouvement d'Oxford, et par là se rattache aux grands théologiens anglicans du XVII[e] siècle ; pour les High Churchmen l'Eglise anglicane est une branche autonome de l'Eglise universelle (c'est en ce sens qu'ils se disent « catholiques », et donnent aux « papistes » le nom de catholiques *romains*) ; ils conçoivent l'Eglise œcuménique comme une harmonieuse juxtaposition de communautés autocéphales ; leur liturgie fait de larges emprunts à la pratique romaine : ils célèbrent des « messes », gardent la réserve eucharistique, emploient chapes et chasubles, ont réintroduit la communion fréquente et l'usage normal de la confession... ; leur doctrine est souvent teintée de modernisme, mais en même temps largement conservatrice ; leurs scolars font autorité en théologie et en Ecriture sainte.

Dans la High Church bien des nuances coexistent ; à son extrême droite se situe un petit groupe de *papalistes,* très peu nombreux, et où sont rares les théologiens et les historiens de poids. Ils acceptent intégralement la doctrine de l'Eglise romaine, y compris le concile du Vatican ; par fidélité à l'Eglise anglicane, qu'ils considèrent comme une église schismatique mais authentique, ils attendent le moment où Dieu voudra la ramener à l'unité ; la plupart espèrent que lors de cette future réunion l'Eglise anglicane gardera sa vie propre, sa liturgie, son droit canon et toute la mesure

possible de son autonomie administrative, à la manière des Eglises catholiques uniates d'Orient.

Avec Lord Halifax, père de l'actuel ambassadeur à Washington, le Rev. Spencer Jones a été un des leaders de ce parti papaliste.



Sans nous exagérer l'importance de l'extrémisme romanisant, sans l'utiliser à des fins apologétiques, nous avons le droit d'admirer le courageux redressement intellectuel qu'il suppose. On connaît le particularisme insulaire de l'Anglais moyen, son amusant mépris instinctif pour l'étranger. Rien de plus instructif à cet égard que la petite littérature, celle qui par nécessité commerciale doit rejoindre la mentalité de la masse. Avouerai-je que j'aime les romans policiers anglais ? C'est un scandale pour le bibliothécaire de ma maison ; mais je me console en pensant que lord Halifax ne s'endormait pas sans avoir lu une histoire de fantômes ou un roman policier. Feuilletez donc Agatha Christie, — Gabriel Marcel a pu dire qu'elle a du génie —, vous verrez que son héros célèbre dans toute l'Angleterre, le minuscule détective belge Hercule Poirot, qui fait si bien travailler « ses petites cellules grises », a l'air d'un parfait imbécile ; et, dans le cours de l'histoire, tout le monde trouve naturel qu'un homme né au delà du Channel ait peur des courants d'air et soit ridicule.

La guerre de 1914 a fortement diminué cette conscience de l'absolue supériorité britannique, au moins dans l'intelligentzia. De nos jours, en particulier, les théologiens anglicans se défendent d'appartenir à une Eglise purement insulaire. Depuis la conférence de Lambeth en 1920 (11), ils prétendent faire partie d'une communion internationale : à cette réunion 368 évêques avaient été invités de tout l'Empire, des Etats-Unis, du Japon, de la Chine, de l'Inde et de l'Afrique. L'Eglise

(11) Tous les dix ans, depuis 1866, les évêques anglicans du monde entier se réunissent à Londres au palais de Lambeth, résidence de l'archevêque de Cantorbéry. C'est une simple conférence, non un concile qui aurait pouvoir de légiférer ou de définir la foi anglicane.

d'Angleterre commence donc à se rendre compte qu'elle n'est qu'une portion de la chrétienté, elle est extrêmement préoccupée d'œcuménisme ; et parce qu'elle n'est « ni romaine ni calviniste, mais à la fois catholique et protestante » (12), elle considère qu'elle a une mission, celle que déjà Joseph de Maistre lui attribuait : son rôle providentiel serait de former un lien naturel entre les confessions opposées.

La réunion de la chrétienté que l'anglicanisme croit avoir vocation de promouvoir se présente exactement sur le modèle de l'Empire britannique : une confédération d'Eglises autonomes, qui toutes acceptent un minimum dogmatique commun, gardent une certaine hiérarchie épiscopale, vivent harmonieusement et séparément. Rome n'est pas exclue de cette communauté ; en 1920, la conférence mondiale des évêques anglicans à Lambeth déclarait solennellement : « Il ne peut y avoir aucune réalisation de la volonté divine par aucun projet d'union s'il ne comprend enfin la grande Eglise latine d'Occident, à laquelle notre histoire a été mêlée si intimement dans le passé, et à laquelle nous sommes encore unis par les nombreux liens d'une foi et d'une tradition communes ». Mais l'Eglise romaine ne serait qu'une confession parmi les autres : un document théologique de l'Eglise anglicane vient de le rappeler officiellement. En 1922, les archevèques de Cantorbéry et d'York créaient une Commission du Dogme, qui a publié en 1938 le résultat de ses travaux. Cette commission n'était pas chargée de définir la foi de l'Eglise anglicane ; elle devait seulement constater et formuler les doctrines acceptées par tous les théologiens de l'Eglise d'Angleterre, et reconnaître les points sur lesquels les docteurs se séparent. Le titre même de son rapport est expressif : « La doctrine *dans* l'Eglise d'Angleterre » (et non la doctrine *de* l'Eglise...). Sur la question du pontife romain, la position est claire :

« Nous sommes d'accord pour tenir que l'Eglise d'Angleterre a eu raison de prendre la position qu'elle a fait sienne au XVI[e] siècle, et qu'elle a encore maintenant le devoir de

---

(12) *Anglicanism*, p. XIX.

s'opposer aux revendications de la Papauté contemporaine... Pour ce qui est de l'Eglise à venir, certains d'entre nous envisagent une réunion de la Chrétienté ayant son centre dans une Primatie telle qu'on pourrait la trouver dans une Papauté qui aurait renoncé à certaines de ses revendications actuelles ; certains, par contre, envisagent une union d'un type de constitution beaucoup plus fédéral, où il n'y aurait pas besoin d'une telle Primatie » (13).

Sans doute, on ne nous dit pas quelles sont les revendications qu'on demanderait à la papauté d'abondonner, et une porte reste entr'ouverte par où, à la rigueur, pourrait passer la reconnaissance de l'essentiel. Mais on ne forcerait pas le texte qu'on vient de lire, si l'on exprimait en ces termes le sentiment presque unanime des anglicans : ou bien une primatie restreinte de l'évêque de Rome, ou bien une fédération dans laquelle l'évêque de Rome ne serait qu'un primat entre d'autres primats.

Dans ces conditions, pour faible que soit la voix de l'extrême droite papaliste, elle a l'utilité considérable de rappeler sans cesse, au sein même de l'anglicanisme, qu'une telle attitude rend à jamais impossible la réunion de l'Eglise anglicane à l'Eglise d'Occident.

Les papalistes posent un double principe : d'une part, l'Eglise de Rome ne changera pas sa position ; — d'autre part, la division de la chrétienté ne peut pas être voulue de Dieu : comme l'écrivait Lord Halifax avec son humour hardi, « il ne faut pas laisser de paix à Dieu jusqu'à ce qu'il ait de nouveau amené tous les hommes à être d'un seul esprit dans sa seule Eglise » (14).

Ces prémisses posées, il n'est qu'une solution, disent les papalistes : catholiques et anglicans, étudions réciproquement nos affirmations et notre pratique ; — faisons-le avec cette sympathie qui est l'imitation de la Providence de Dieu ;

---

(13) Doctrine in the Church of England. The report of the commission on christian doctrine appointed by the archbishops of Canterbury and York in 1922. Londres, 1938, p. 125-126.

(14) Viscount Halifax, Introduction à Spencer Jones, *England and the Holy See, an Essay towards reunion.* Londres, 1902, p. XII.

— et nous nous apercevrons que nous sommes très proches les uns des autres par le fond des choses. C'est un exemple de cette intelligence sympathique que le Rev. Spencer Jones a voulu nous donner dans le livre qu'il a écrit pour nous.

Son argumentation est simple : il montre d'abord que l'Eglise d'Angleterre, fille de l'Eglise de Rome au VIIe siècle, a accepté pendant huit siècles la juridiction du pontife romain, comme de droit divin. Quels qu'aient pu être les abus politiques de la curie romaine, ils n'ont pas fait déchoir le Siège Apostolique de ses prérogatives, car « l'abus ne détruit pas le droit » : ce principe revient comme un leit-motiv. Aussi bien, en fait, c'est contre le gré du pays et pour des raisons purement humaines, que Henry VIII a jeté l'Angleterre dans le schisme. Il faut le reconnaître, sous Edouard VI, l'hérésie protestante a imprégné le schisme anglais ; mais avec Elizabeth, c'est dans un esprit de conciliation qu'a été codifiée la doctrine officielle de l'Eglise d'Angleterre : si l'on est attentif à son vrai sens, si l'on cherche la substance de ses formules, on y retrouve la foi commune de l'Eglise d'Occident ; ni la *lex orandi,* celle du Prayer-Book, ni même les XXXIX articles ne sont radicalement opposés au dogme catholique.

Rome est la gardienne légitime de cette foi. Depuis les jours d'Henry VIII et d'Elizabeth la dogmatique romaine s'est enrichie d'explicitations qu'ignore l'anglicanisme ; aucun de ces fruits du germe antique ne doit être rejeté : si l'on regarde avec des yeux neufs et éclairés par l'amour, on verra que ces jeunes richesses sont implicitement contenues dans le dépôt anglican. En revenant à l'Eglise romaine, conclut-on, en acceptant entièrement sa suprématie de droit divin, l'Eglise d'Angleterre ne ferait donc que retrouver sa véritable essence historique, elle reprendrait son sens vital de développement. Cela ne signifie pas que l'anglicanisme doive disparaître : ce serait la destruction sacrilège d'une qualité propre de catholicisme ; l'Eglise d'Angleterre doit se réunir en corps à l'Eglise catholique d'Occident, en gardant toutes les particularités qui la distinguent.

Telle est, résumée par un latin, la substance du livre du Rev. Spencer Jones.

L'historien ne se rangera peut-être pas toujours à ses méthodes. Le but principal de M. Spencer Jones est de montrer que le schisme du XVI[e] siècle brisa les traditions vivantes de l'Eglise anglicane. Pour cela suffit-il de faire voir que l'Angleterre a accepté la juridiction pontificale pendant tout le Moyen-Age ? N'y avait-il pas dans l'Angleterre médiévale une non moins vivante tradition d'opposition au Saint-Siège ? C'est cette opposition dont il faudrait mesurer la portée historique. A cette fin, il serait nécessaire de critiquer sérieusement une vue a priori : on croit trop facilement qu'une opposition très vive aux interventions politiques et financières de la papauté médiévale équivaut nécessairement à la négation de la primauté de juridiction et au rejet du magistère doctrinal du siège de Pierre. Rien de plus inexact. Et même si l'opposition politique tend à se traduire dans des écarts doctrinaux plus ou moins nationalistes ou érastiens, ces formulations intellectuelles peuvent n'être qu'un plaqué ; le plus souvent elles n'atteignent pas l'attitude et le désir implicite de la masse. Je crois qu'une comparaison de la France et de l'Angleterre serait très éclairante : chez nous l'anti-romanisme fut encore plus violent et plus constant qu'en Angleterre. Certains ont voulu le retrouver jusque chez un saint Bernard ; le paradoxe est un peu gros : si le *De Consideratione* s'en prend aux vices du personnel pontifical, c'est pour le réformer moralement, c'est-à-dire pour le rendre digne de collaborer à l'œuvre du pontife suprême. Mais c'est bien de chez nous que sortent un Philippe le Bel, les théoriciens gallicans dù concile de Constance et la tradition des légistes. Cependant, au XVI[e] siècle la France ne se sépara pas du Siège Apostolique ; et à la fin du siècle, par son refus désespéré du roi huguenot, elle montra bien qu'elle voulait rester intégralement catholique. C'est qu'en France, selon une profonde remarque de M. H. Hauser, les conditions politiques étaient autres que dans le royaume des Tudors : le roi, depuis le concordat de 1516, était le maître temporel de l'Eglise gal-

licane, il n'avait pas besoin d'opérer un fructueux transfert de propriété grâce à la révolution religieuse ; il put donc laisser son peuple suivre en toute liberté son instinct chrétien et catholique, — quelle qu'ait pu être l'opposition politique à la curie romaine, au moins aussi profonde qu'outre-Manche. Dès lors, il devient difficile de dire qu'une très vive opposition politique à la papauté devait nécessairement aboutir à un schisme religieux.

Mais les apologistes anglicans soutiennent que la Réforme du XVI[e] siècle, telle qu'Edouard VI en posa les principes protestants, était pour l'Angleterre l'achèvement normal de sa tradition religieuse : selon eux, même si le schisme de Henry VIII ne l'avait pas préparée dans des conditions scandaleuses, elle aurait de toute façon eu lieu.

La question de la nécessité politique et nationale écartée par la comparaison avec la France, reste donc la question primordiale des origines religieuses de la réforme anglaise : à la veille du schisme l'Angleterre avait-elle des exigences religieuses qui ne pouvaient pas se satisfaire dans l'Eglise d'alors ? Cette question, le Rev. Spencer Jones ne se la pose même pas ; c'est pourquoi les historiens lui accorderont peu d'audience.

Peu importe après tout la valeur historique et théorique de sa thèse. Que l'Eglise d'Angleterre ait été en marche ou non vers l'hérésie dès le Moyen-Age, que la réunion soit ou non dans le sens de son développement historique, cela peut constituer un argument *ad hominem* pour le nationalisme anglais : si l'orthodoxie est dans le sens du développement de l'anglicanisme, il sera plus facile de la discerner et de l'accepter. Il est légitime d'employer ces moyens d'éclairer les âmes. Mais enfin la solution qu'on donnera à ces problèmes, quelle qu'elle doive être, n'apportera pas de lumière décisive sur la question de fond : oui ou non, au point de développement du dogme où nous sommes, est-il hérétique de nier le primat suprême du Siège Apostolique ? S'il faut accepter la juridiction du pontife romain pour entrer complètement dans l'Eglise visible de Jésus-Christ, il est bien secondaire de savoir

si l'Eglise d'Angleterre a été implicitement hérétique ou virtuellement orthodoxe.

Ce qui nous intéresse dans le livre du Rev. Spencer Jones, en tant qu'il reflète la mentalité des papalistes, ce n'est donc pas l'intelligence de l'histoire qu'il nous ouvre, ni la démonstration qu'il nous propose. Ce qui nous frappe, c'est que l'extrême droite anglicane ait besoin de comprendre l'histoire et de démontrer. Plus que la réponse spéculative apportée par le papalisme nous retenons l'exigence de pensée et de vie qu'il manifeste : il ne peut pas accepter comme un idéal et une nécessité historique la situation actuelle de l'Eglise anglicane.

Au contraire la masse des anglicans, avec une loyauté candide, cherche surtout à susciter un œcuménisme qui garderait à l'Anglicanisme tout son particularisme ; ils veulent une union qui ne serait pas une unité. A ce propos, le R. P. Congar a rappelé un mot terrible de Lacordaire : « c'est briser l'Apollon du Belvédère pour que chaque morceau ait le plaisir d'être à part, tout en continuant idéalement à faire partie de la statue » (15).

Or, le témoignage du Rev. Spencer Jones nous le montre, les extrémistes papalistes ont le courage extraordinaire de regarder la situation en face et de se préparer aux sacrifices nécessaires. Ils ont l'héroïsme de se demander : « quelles sont les conditions de fait de l'unité ? », — et non pas : « quelle unité est imaginable qui nous permettrait de garder intégralement notre particularisme ? » Ils ne posent pas a priori que l'unité prendra la forme d'une fédération semblable à l'Empire britannique. Ils le savent : la réunion de la chrétienté est très lointaine ; mais ils pensent préparer sa réalisation en mettant en lumière les sacrifices qu'elle appelle ; ils comptent ainsi habituer les esprits à considérer ces sacrifices et par là les amener peu à peu à en accepter le principe.



Peut-être le lecteur français comprendra-t-il dans ces conditions pourquoi les papalistes, un Halifax, un Spencer

(15) M. J. Congar, *loc. cit.*, Appendice IV, p. 367.

Jones, n'abandonnent pas l'anglicanisme, eux qui acceptent intégralement le dogme romain.

Le Rev. Spencer Jones ne fait que l'indiquer d'un mot dans son livre français : « On me fera l'objection : Si telle est vraiment votre position, pourquoi ne passez-vous pas à Rome ? Ma réponse est celle-ci : ....Le malheur qui a frappé notre Eglise au XVI[e] siècle a frappé notre Eglise comme telle. Par conséquent, c'est l'Eglise d'Angleterre comme telle, — le corps tout entier —, qui est intéressé à la réunion » (p. 222).

Il exprime ainsi un sentiment très vivant, celui que Lord Halifax appelait la *pietas anglicana,* au sens où l'on parle de piété filiale. Les anglicans romanisants aiment leur Eglise, ils sont persuadés de la validité de ses ordinations et de ses sacrements ; dans son Prayer Book, dans ses formulaires, chez ses docteurs, carolins ou oxoniens, ils croient retrouver la plénitude de doctrine catholique qu'ils professent ; ils y puisent l'inspiration de la vie intérieure souvent admirable qui est leur. Jusqu'ici, les autorités de l'Eglise Etablie ne leur ont pas officiellement dénié ce droit. Ils tiennent donc leur Eglise pour catholique ; c'est tout juste s'ils la jugent schismatique : selon eux, elle n'a jamais nié radicalement la primauté apostolique, en ce sens que les principes qu'elle admet supposeraient l'acceptation implicite de cette primatie : « nous maintenons que l'Eglise d'Angleterre elle-même n'a jamais disputé la primauté de saint Pierre et que le schisme entre Cantorbéry et Rome est une séparation *dans* l'Eglise et non une séparation *de* l'Eglise (*within* the Church and not *from* the Church) » (16). Telle est la conclusion, — discutable —, d'une série de huit opuscules publiés à l'occasion du centenaire du mouvement d'Oxford par les papalistes pour définir leurs positions.

L'Eglise d'Angleterre, pour eux, est donc un membre légitime et toujours vivant de l'Eglise du Christ, une branche à demi brisée, mais qui tient encore au tronc et reçoit de lui

---

(16) Rev. H. J. Fynes Clinton et Rev. W. R. Corbould, *What are we to say ?* (The Church of England and the Holy See. Number 8), Londres, 1933, p. 30.

la sève. Il n'est, pensent-ils, que de panser la blessure pour permettre à la branche de retrouver la plénitude de la vie : abandonner l'anglicanisme pour l'Eglise romaine serait le traiter comme un membre mort, le couper complètement de la source de la vie. Si l'on veut réparer, et non simplement condamner, le péché qu'a été la séparation en corps de l'Eglise d'Angleterre, il n'est qu'un moyen : la réunion en corps :

« Notre séparation de Rome s'est faite en corps : le remède doit affecter le corps. Les sécessions individuelles ne servent qu'à retarder la réunion et laissent le problème au point où il était. Un retour en corps rendu possible par un aveu des fautes des deux côtés en esprit de pénitence, de grâce, de charité et d'énergie : c'est notre but... Le besoin suprême de l'Eglise d'Angleterre aujourd'hui est le retour en corps au Saint-Siège, et ce n'est que le retour à sa vie naturelle et originelle. Après avoir erré, elle retournerait à sa mère ; ce faisant, elle aurait un espoir, celui de trouver à jamais rejetés ces abus qui étaient la corruption du grand idéal d'Hildebrand : l'usurpation du pouvoir séculier, l'avarice et l'intrigue politique, — causes réelles qui ont prédisposé (l'Angleterre) à accepter la révolte d'Henry VIII ; elle pourrait recommencer la vie normale de son premier millénaire et reprendre sa place de fille... »

De là, cette mission que se donnent les papalistes à l'intérieur de l'Eglise d'Angleterre qu'ils veulent sauver en la rattachant à la chaire de Pierre :

« Notre devoir c'est de préparer les voies par la prière, par l'étude patiente, en enseignant la vérité historique au lieu des contes tendancieux qu'ont fait naître les préjugés nationalistes. Nous devons mettre en pleine lumière quelles pertes spirituelles résultent de notre séparation ; nous devons accoutumer notre peuple à penser que le schisme est de nature temporaire, — l'habituer à voir que nous sommes effectivement et surnaturellement unis au Saint-Siège parce que nous faisons partie du corps du Christ ; par dessus tout,

demeurons dans la charité ; pour cela il nous faut prier des deux côtés... » (17).

Utopie ? Illogisme ? Nous ne prononcerons pas ces condamnations méprisantes. Il nous est difficile de juger ces esprits dont la loyauté est incontestable et qui s'estiment en droit de demeurer ainsi dans l'Eglise anglicane. Laissons également de côté l'insoluble problème de savoir si la position papaliste retarde ou non la conversion de l'Angleterre. Nous prenons simplement les faits tels qu'ils se présentent à nous, nous enregistrons le témoignage du papalisme à travers l'ouvrage du Rev. Spencer Jones : une toute petite fraction d'une Eglise schismatique et en grande partie hérétique est persuadée que cette Eglise retrouvera sa vraie figure et sa vraie place dans le corps du Christ en acceptant de revenir à Rome et de faire sienne la foi romaine. Ses membres sont devant Dieu comme les sentinelles qui veillent sur la cité endormie et dont la conscience témoigne pour tout le peuple qui sommeille.

Rien n'autorise à espérer dans un avenir même lointain une réunion en corps de l'Eglise d'Angleterre à l'Eglise universelle ; mais nous ne jugeons pas illusoire et inutile l'action des chrétiens courageux qui autour du Rev. Spencer Jones, à l'intérieur de l'anglicanisme, rappellent les nécessaires conditions de l'unification du corps du Christ.

Oracle sur Edom.
On me crie de Séir :
Veilleur, l'heure de la nuit ?
Veilleur, l'heure de la nuit ?
Le veilleur répond :
Le matin arrive, et la nuit aussi.
Interrogez, si vous le voulez ;
Revenez ! (18)

Robert ROUQUETTE.

---

(17) *Ibid.*, p. 17.
(18) Isaïe, XXI, 11-13.

CHRONIQUE
DE LA VIE FRANÇAISE

Détresses criantes ou cachées, innombrables, de chez nous, quel est le Français qui refuserait d'y songer à l'entrée de ce nouvel hiver de guerre ! Aux soulagements immédiats et sur place, que multiplie l'ingénieuse charité privée, il est nécessaire, cette année encore, que se joigne l'appoint plus ample, plus communautaire aussi, du Secours National. A nouveau donc celui-ci a fait appel à la générosité de tous, y compris les Français des colonies et nos amis étrangers ; et comme de juste, celui qui inspira son effort et l'a toujours si fructueusement soutenu, le Maréchal, a été son premier porte-voix. Le Message du 17 novembre prélude à l'offensive de charité contre « la misère de ceux qui ne peuvent lutter seuls contre le froid et la faim, la grande misère des sinistrés, des réfugiés, des vieillards, des enfants, la peine des prisonniers et de leur famille »... « Effort organisé de fraternité, esprit d'entr'aide, union sincère sans arrière-pensées », ces expressions donnent pleine valeur au bilan, signalé au passage, des dons de l'an dernier, disent surtout la chaude atmosphère morale où doit s'animer et s'employer le bon vouloir de tous. Solidarité seulement, ce serait un mot bien sec, (qu'on ne lit pas d'ailleurs dans le Message) pour qualifier le ressort de cet élan des cœurs.

Union fraternelle, en loyale sincérité, de toutes les bonnes volontés : à constater son rendement efficace dans l'œuvre du Secours national, il semble au Maréchal qu'on « y voit poindre déjà l'aurore de la résurrection française ». Hors d'elle en effet, comment reconstituer la France dans ses traditions intellectuelles, sociales et morales, lui redonner le sens exact de l'intérêt national et la ferme volonté de le servir ? Quand, le 12 août, le Maréchal disait aux Français : « C'est de vous-même que je veux vous sauver », il visait l'esprit partisan, l'esprit du système et d'intrigue, l'individualiste égoïste, ces forces de dissociation si longtemps et si mal bridées chez nous. Pas un de ses messages à la nation qui

ne comporte, explicite ou enrobé dans sa trame, un appel à l'union.

Il a fait plus : son œuvre politique, sociale, économique, a tendu tout entière, avec une sagesse réaliste qui sut ajuster les étapes, à créer progressivement les conditions matérielles et techniques de cette union. De ce point de vue, l'ensemble des grandes mesures prises au cours de l'année s'ordonne et se classe : leur liaison interne et leur orientation générale apparaissent, qu'on aura plaisir à relever dans une chronique de décembre.

Ce n'est pas tant le silence total que la cessation des luttes mortelles d'antan, en notre période de pénible convalescence, qui a été imposée fermement aux partis politiques. En regard, l'idéal d'une Légion, qui ne veut pas être proprement un parti, a été proposé à tous Français en signe de ralliement effectif autour du Maréchal : son rôle d'association communautaire pour la reconstruction nationale, largement compris, a été délimité dans ses grandes lignes pour écarter tout dépassement excessif. En même temps qu'étaient prises, devant une opinion en attente, les premières sanctions contre les responsables de la défaite, l'Administration voyait exclure chez elle, sans rigueur mal mesurée, l'influence des sociétés secrètes, et conséquemment ses cadres s'épurer. La notion de Service public y était d'autre part restaurée et renforcée par l'obligation du serment au Chef de l'Etat, en même temps que les fonctionnaires, par un statut enfin acquis, se voyaient assurer leurs droits et fixer leurs devoirs — tant personnels que collectifs — dans une situation matérielle améliorée. Tâche rude et lente à mener, l'Etat, au titre d'agent premier du Bien commun, s'efforçait de libérer l'économie nationale des tyrannies financières de toute origine et des égoïsmes de clans et de classes. La Charte du Travail, en vue d'organiser l'ordre professionnel et l'entente dans la justice sociale, parachevait cet effort. L'Ecole publique était plus qu'invitée à se débarrasser de tout sectarisme, à inculquer à ses élèves, avec la connaissance exacte de notre passé, le sens du service aimé de la patrie, tandis que l'Enseignement libre, affranchi de certaines entraves, pouvait désormais, sans privilèges d'ailleurs, s'associer plus efficacement, avec le concours de maîtres religieux, à l'œuvre de l'éducation nationale. On sait d'autre part tout ce qui a été accompli, du moins en zone libre, pour la formation de la jeunesse, chômeuse et autre, et quel souci à présidé à la création de ses cadres de chefs. C'est l'unité morale de la génération montante qui est visée et non pas

une unification rigide des groupements et des méthodes, contre laquelle protesterait le fond même du tempérament français.

Le tout s'est accompli jour par jour, à son heure, dans l'incertitude du lendemain, dans le refus des impatiences et des improvisations hâtives ; en bousculant résistances ou scepticismes, en rassurant les inquiétudes, en manifestant partout une volonté lucide de restauration, qui a bien en main l'autorité et n'hésite pas à s'en servir. L'acte de foi de la nation en elle-même et en son chef, qui fut presque imposé au début, est donc justifié par les faits et se colore de fervents espoirs.

Ce n'est pas que la situation de la France, dans le déchaînement de l'énorme bagarre internationale, soit définitivement éclaircie, ni davantage sa part et son rôle propre dans l'édification de l'Europe de demain. Cela ne dépend pas d'elle ; les événements commanderont au reste plus que les hommes. Peu après qu'un accident brutal eut enlevé au Maréchal un collaborateur fidèle, le ministre de la guerre, général Huntziger, il était amené à se priver des services du général Weygand, admis brusquement à faire valoir ses droits à la retraite. L'opinion, chez les peuples amis comme en France, apprit cette nouvelle — nous ont dit les journaux — avec autant de surprise que de regret. Une note officielle fit savoir que « la fonction de délégué général en Afrique (qu'occupait le général Weygand) risquerait d'alourdir désormais, d'une part l'initiative des autorités des différentes possessions, et d'autre part, les rapports de ces autorités avec le pouvoir central, tels qu'ils sont prévus par les traités existants ». Un simple secrétariat général pour l'Afrique remplace donc le poste de délégué général. Entre temps, divers personnages officiels, dont tout particulièrement l'amiral Platon, secrétaire d'Etat aux colonies, prenaient contact sur place avec les Français et les indigènes de nos colonies d'Afrique : Djibouti, Afrique occidentale, Guinée, Côte-d'Ivoire, Dahomey. L'accueil à eux réservé a été partout celui qu'on était en droit d'atendre : la libre et confiante adhésion de l'Empire est à nouveau confirmée.

Vie économique et sociale.

La mise en œuvre de la Charte du Travail se poursuit activement. D'une part, un Comité de la Charte vient d'être créé : outre un certain nombre de personnalités officielles, il comprend aussi des ouvriers, des patrons, des ingénieurs choisis pour leurs

connaissances en matière d'organisation sociale des professions. Ce Comité exerce une sorte de contrôle des diverses dispositions réglementaires prévues par la Charte elle-même et destinées à la compléter. D'autre part, M. Jean Terray, le nouveau secrétaire général au Travail et à la Main-d'Œuvre, a reçu mission de suivre spécialement les questions relatives à l'entrée en vigueur de la Charte.

Entre temps, la Commission d'étude de l'Organisation économique, comprenant des patrons, grands et petits, des techniciens, des ouvriers et artisans et même deux agriculteurs, a tenu à Vichy, le 12 novembre, sa première séance sous la présidence de M. Gignoux. Dès l'ouverture, lecture a été faite d'une dépêche du Maréchal fixant les directives qui guideront les travaux de la Commission. En bref, dans le régime d'économie dirigée dont la guerre a précipité l'avènement, il s'agit de préparer « par une articulation judicieuse de l'économique et du social, les bases des futures corporations ». La Charte du Travail s'est proposée avant tout d'instaurer, avec les Comités sociaux, les conditions morales et sociales de la concorde et de la collaboration professionnelle disciplinée ; reste à édifier en ce même esprit, mais en dehors de toute idée de système et de toute illusion, sur le vu très concret de nos ressources et de nos chances, la technique matérielle de notre activité économique. Grande, moyenne, petite industrie, artisanat devront être harmonieusement associés ; le goût du risque et l'esprit d'initiative stimulés ; les unions d'entreprises, dûment contrôlées par l'Etat, favorisées, s'il y a lieu pour la défense du marché intérieur et la pénétration du marché international ; mais « les combinaisons financières, stérilisantes ou envahissantes, devront disparaître », etc. L'expérience quotidienne imposera évidemment des ajustements et des retouches aux plans premiers : on se mettra à son école. C'est pour l'avoir fait que la loi du 16 août dernier par exemple a modifié la teneur et le rôle des Comités d'organisation industrielle, en augmentant la représentation des petites et moyennes industries. L'essentiel est que partout les chefs pénétrés de leur responsabilité sociale devant la nation et leurs subordonnés immédiats, techniciens avertis, fiers mais capables de commander, s'attellent à leur tâche avec une volonté jamais lassée. Quant aux membres mêmes de la Commission, plus encore (parce que animateurs et arbitres), ils devront par leur valeur d'action justifier l'autorité qui leur est confiée. La dotation d'un milliard à prélever sur les bénéfices in-

dustriels de guerre, qui vient d'être allouée aux Comités sociaux pour les années 1942 et 1943, favorisera, sur le plan social, la mise en train de ces mesures d'ordre économique.

Puisque nous parlons de finances, signalons que le total des recouvrements budgétaires s'élève pour les huit premiers mois de 1941 à 49.7770 millions, soit un excédent de 2.393 millions par rapport à la période correspondante de l'année dernière. Il est vrai que les mois de mai, juin et juillet 1940 furent des mois de basses eaux pour la rentrée des impôts. Mais si nous poursuivons notre comparaison, nous nous apercevons ausssi que ce total dépasse de 8.693 millions les encaissements des huits premiers mois de 1939. Enfin si la moyenne mensuelle de 1941 se maintient (49.770 : 8 = 6.221) la somme des recouvrements pour les douze mois devrait atteindre près de 75 milliards. Or, les évaluations budgétaires sont de 62 milliards ; les plus-values seraient donc de 75 — 62 = 13 milliards. Bien que le déficit prévu, 66 milliards, soit loin d'être comblé, ces 13 milliards n'en demeurent pas moins une somme importante arrachée à l'inflation. C'est un un peu moins de vie chère en perspective, un peu plus d'épargne sauvegardée.

Les finances locales à leur tour viennent de subir de profondes transformations. La nouvelle loi supprime d'abord le système des fonds communs, source de complexités et d'incertitudes perpétuelles. Elle supprime aussi diverses subventions allouées par le budget général. Mais en contre-partie elle diminue les dépenses et augmente les recettes communales. D'une part, en effet, elle ne laisse aux communes que les dépenses ayant un caractère local : en conséquence, la participation des communes aux dépenses de police est réduite, le service des recettes municipales est pris en charge par l'Etat, les dépenses d'intérêt national qu'assument les budgets locaux seront prises en participation par le budget général. Cette participation sera déterminée en fonction de la population, de la richesse des collectivités, du nombre des enfants qui fréquentent les écoles, etc... D'autre part, les communes bénéficieront du droit de licence sur les débits de boisson égal au double de l'impôt d'Etat. Les communes importantes seront autorisées à percevoir des taxes additionnelles aux droits de mutation et des taxes sur les transactions de détail, etc... Ces mesures qui entreront en application le 1er janvier 1942 doivent entraîner beaucoup de simplification et donner aux communes de quoi faire face à leurs difficultés financières actuelles.

Famille.

La législation sur la légitimation des enfants a reçu avec la loi du 2 novembre (*J. O.* 21 novembre 1941) un nouveau complément. Tout enfant dont le père, après avoir été mobilisé est décédé des suites de ses blessures ou de maladies contractées sous les drapeaux, pourra être déclaré légitimé. Une loi du 17 novembre (*J. O.* 29 novembre 1941) étend provisoirement l'allocation de salaire unique aux ménages sans enfants qui en réalisent par ailleurs, les conditions, et cela pendant les deux premières années du mariage. Un décret en date du même jour porte relèvement des allocations militaires en ce qui concerne les majorations pour enfants. Enfin le salaire moyen départemental, base de calcul des allocations familiales, pourra désormais être augmenté de 15 % pour les habitants des communes de 200.000 âmes. (*J. O.* 29 novembre1941). Bien que la question du ravitaillement des familles reste la grande préoccupation, le colis familial a dû être supprimé à partir du 1er décembre, en raison des abus qu'il avait occasionnés de la part des « ramasseurs » professionnels.

Une loi du 18 novembre (*J. O.* 20 novembre) vient de créer un Institut National d'action sanitaire des Assurances sociales. Cet Institut doit représenter l'ensemble des unions régionales des Caisses d'A. S. et aura notamment pour mission de gérer les institutions sanitaires d'intérêt national en reprenant éventuellement à son compte les avances ou participations acquises dans le même ordre d'action par les Caisses d'A. S. Doté de ressources importantes et placé sous l'autorité du Secrétariat d'Etat au Travail et le contrôle technique du Secrétaire d'Etat à la Famille et à la Santé, l'Institut National aura pour objet, ce que ne peuvent faire les Caisses dispersées dans le pays, d'organiser la lutte contre les grands fléaux sociaux pour pouvoir mieux sauvegarder et rétablir la santé des travailleurs. Tous les établissements d'hygiène sociale, de prévention, de cure et de repos d'intérêt national, désormais, relèveront de cet institut pour leur gestion, leur aménagement, prise à bail, aliénation, etc... Ce sont les délégués des Unions régionales des Caisses d'A. S. qui constituent le Conseil d'administration de l'Institut.

Sur le plan des initiatives familiales, il faut noter depuis un an les incontestables progrès des Mouvements familiaux. La L. O. C. devient l'âme d'un mouvement familial plus vaste qui se nomme désormais le « Mouvement Populaire des Familles ». Son

journal hebdomadaire *Monde Ouvrier* est passé, de novembre 1940 à octobre 1941, de 13.000 exemplaires à 25.700. Pareillement le « Mouvement Familial Rural » (L. A. C.) est en plein essor et son journal mensuel *Foyer Rural* connaît un succès bien mérité. Enfin le Mouvement Familial de Bourgeoisie (A. C. I. : Action Catholique Indépendante) vient de recevoir de la Commission des Cardinaux et Archevêques de France sa consécration officielle. Comme les autres, ce mouvement est spécialisé à un milieu social déterminé. Il est constitué par deux branches, masculine et féminine. Il vient de tenir son premier conseil national de zone libre à Lyon, du 3 au 7 décembre.

L'école.

La *situation précaire de l'enseignement libre* a été ces derniers mois l'objet de déclarations concordantes.

De nombreux parents d'élèves ont fait savoir, par leurs associations, qu'il leur devenait matériellement impossible de supporter les lourdes charges de l'enseignement privé. C'est le cas notamment des familles de réfugiés ou de celles dont le chef est prisonnier ou en chômage partiel.

Dans le Nord la situation était devenue à ce point critique qu'il fallait prévoir la fermeture de nombreuses écoles, en 1941-1942, si une aide immédiate ne leur était pas apportée.

Devant l'urgence du péril financier qui menaçait les écoles chrétiennes, les Cardinaux et Archevêques ont dû, pour leur part, parler de « situation tragique » devant laquelle « l'équité n'a plus ses droits ».

« Le laborieux et héroïque effort entrepris depuis tant d'années pour assurer le maintien et le développement des écoles, effort auquel s'associent avec tant de générosité les fidèles, et notamment les familles chrétiennes, est devenu impuissant dans les difficultés financières de l'heure présente. Il se trouve ainsi qu'une liberté consacrée par la loi ne peut plus profiter qu'aux riches, et, partant, cesse d'être une liberté réelle. »

La grande presse a fait écho à ces émouvantes déclarations et le Gouvernement s'est préoccupé des répercussions sociales et financières de la disparition d'écoles, qui — pour le seul enseignement primaire — donnent l'enseignement à plus d'un million d'enfants.

M. Jérôme Carcopino a proposé l'adoption d'une loi (loi du 2 novembre 1941, J. O. 9 novembre 1941) qui apporte un *secours immédiat aux écoles menacées de fermeture.*

Cette loi autorise les départements à subventionner les établissements d'enseignement privé. Ces subventions seront prélevées sur un fonds départemental pour dépenses exceptionnelles. Elles seront accordées par les Préfets qui fixeront, chaque année, leur montant. Pour bénéficier de ce secours les écoles existant à la date de promulgation de la loi devront justifier de l'importance de leur effectif et que la précarité de leurs ressources peut entraîner la fermeture (1).

Les professeurs des établissements subventionnés devront, à partir du 1[er] octobre 1947, être munis du baccalauréat. Leur enseignement sera soumis au contrôle des autorités universitaires. Contrôle qui portera sur la qualité et la nature de l'enseignement mais laissera intacte la liberté des programmes, des horaires et des méthodes.

Ces mesures permettront de maintenir ouvertes des écoles menacées de disparition. Elles ne prétendent pas apporter aux familles et à l'enseignement privé le statut qui leur permettrait de subvenir normalement aux charges des écoles libres.

C'est ce que déclarait, dès la publication de la loi, une haute autorité gouvernementale :

« La loi apporte une aide financière aux écoles primaires libres. La forme sous laquelle cette aide est prévue, comme les principes de cette loi, montre qu'il s'agit là simplement d'une expédient provisoire qui ne résout pas le problème. »

C'est également ce qu'a marqué le Cardinal Liénart, dans une lettre adressée aux prêtres de son diocèse :

« Nous sommes reconnaissants envers le gouvernement du Maréchal Pétain de cette solution provisoire qui écarte nos angoisses les plus immédiates, et nous attendons de lui avec confiance, l'établissement du statut définitif de l'enseignement libre en France, d'une manière équitable. »

En vertu de l'article 4 de la loi du 14 septembre 1941 (J. O. 7 novembre) la subvention que les *municipalités* recevront désormais de l'Etat sera majorée proportionnellemet « au nombre des enfants inscrits, au 1[er] janvier de l'année précédente, dans les écoles primaires élémentaires publiques et privées ».

---

(1) Pour l'ensemble des départements français le montant de ces subventions serait, dit-on, de l'ordre de 400 à 475 millions. Cette somme correspond environ de 350 à 400 francs par enfant inscrit dans les écoles privées. Dans les écoles primaires publiques chaque enfant coûte à l'Etat plus de 1.000 francs par an.

On peut se demander comment les municipalités feront usage de ces sommes. Elles pourront en utiliser une partie en faveur des écoles publiques ; et elles y sont du reste tenues. Mais il leur est interdit, par la loi du 2 novembre 1941, d'en faire bénéficier directement les écoles privées. Car cette loi qui donne aux départements le droit de subventionner les établissements d'enseignement privé, le retire explicitement aux municipalités.

Il faut espérer que les statuts des « caisses des écoles privées » — qu'une loi du 2 novembre 1941 vient de permettre de créer — résoudront la question (1).

Le régime des *caisses des écoles* vient en effet d'être modifié pour la troisième fois.

A l'origine, en 1867, ces caisses avaient été instituées pour encourager la fréquentation scolaire de tous les enfants de la commune, sans distinction d'école.

Une loi du 15 octobre 1940 les rendit, l'an passé, à cette destination première en donnant les mêmes droits à participer à ces secours à tous les enfants indigents ou méritants, qu'ils soient inscrits dans une école publique ou privée.

Désormais, de par la loi du 2 novembre 1941, deux caisses des écoles distinctes, l'une pour les écoles publiques, l'autre pour les écoles privées, recevront les subventions municipales et les dons des particuliers. On peut regretter cette *dualité* des caisses. Quelle que soit la bonne volonté des maires et des inspecteurs primaires chargés, avec les membres sociétaires, de leur fonctionnement, elle risque de nuire à la belle union que l'institution d'une seule caisse et l'adoption des mêmes mesures pour tous les enfants d'une commune avaient, dès l'an passé, commencé de faire régner.

Les directeurs et directrices de toutes les écoles publiques et privées de la ville de Lyon ont tenu à témoigner au Maréchal de la « parfaite et fraternelle » entente qu'a fait naître entre eux cette collaboration au service des enfants.

---

(1) Il faut en outre espérer que la loi interdisant aux municipalités de donner des secours aux écoles privées ne prendra pas effet en 1941. De nombreuses municipalités avaient inscrit à leur budget scolaire 1941-1942 des sommes importantes pour les fournitures scolaires, le chauffage, l'éclairage, les cantines, des écoles privées. Comme il faudra un certain temps pour constituer les nouvelles caisses des écoles privées, il serait à craindre que les enfants soient privés de ces secours au moment où ils ont le plus besoin de chauffage, de vêtements et de repas chauds, de fournitures scolaires.

C'est dans le même esprit d'union au service désintéressé de la jeunesse que fut saluée à Paris et à Lyon la présence du Recteur de l'Université aux séances inaugurales des Instituts Catholiques. A Paris, le Recteur de l'Institut Catholique a déclaré :

« Vous m'avez demandé, Monsieur le Recteur, d'assister à la séance d'ouverture de la Sorbonne. Aujourd'hui c'est vous qui êtes parmi nous. Il ne s'agit pas d'une réconciliation, puisqu'il n'y a pas eu conflit. Ce qu'il faut rechercher, c'est l'unité, et comme l'a dit le Maréchal, abandonner tout esprit de luttes et de revendications. Entendons-nous, reconnaissons nos droits réciproques. Il faut que les enseignements libres et laïques s'unissent pour le relèvement de la France. »

Le Cardinal Suhard, au titre de Chancelier de l'Institut, a conclu :

« Le premier élément de vie d'un pays est la culture de l'esprit, qui ne peut venir que de l'enseignement. Je salue donc tous les enseignements et vous dis : Unissons-nous pour contribuer au relèvement de la France. »

Cette entente de tous les Français sur le terrain toujours si délicat de l'école, qu'elle soit privée ou publique, semble plus profondément désirée de la nation que ne le feraient croire certains articles de presse qui sacrifient trop au mythe de l'école unique. Il en est de même du respect que l'ensemble des familles porte à la formation religieuse. Le laïcisme, qui a si longtemps sévi sous prétexte de neutralité, ne les empêche pas de désirer qu'une *instruction religieuse* soit donnée aux enfants. C'est ce qu'a bien montré le résultat d'un referendum organisé à Villeurbanne, cité ouvrière de la banlieue lyonnaise.

A la question : « Désirez-vous que votre enfant reçoive l'instruction religieuse ? », 80 % des suffrages exprimés, soit 6.286 sur 7.199, se sont prononcés affirmativement.

Quelques nouvelles modifications ont été apportées à la *législation scolaire.*

Il a été précisé que la *limite d'âge des candidats au diplôme d'études préparatoires*, délivré à la fin des études primaires préparatoires, serait de douze ans, avec possibilité d'obtenir une dispense de six mois. On sait que la possession de ce diplôme a été rendue obligatoire, à partir d'octobre 1942, pour l'admission

dans les Cours Complémentaires, et les établissements secondaires et techniques de l'Etat.

La *langue portugaise* a été inscrite parmi les langues vivantes qui peuvent être présentées, comme seconde langue, au *baccalauréat.*

Le *contrôle médical scolaire* dont l'obligation était depuis longtemps annoncée vient d'être financièrement organisé *dans l'enseignement primaire.* Un décret du 22 novembre 1941 (*J. O.* 24 novembre 1941) permet au Commissariat à l'Education Générale et aux Sports de participer aux dépenses que supportent les collectivités locales en vue d'assurer le contrôle. La limite de la subvention est de dix francs par enfant visité et pour deux visites annuelles au moins. Les établissements primaires privés, comme les établissements primaires publics, pourront bénéficier de ces mesures qui tendent à faciliter le contrôle médical.

Jeunesse.

Le *Secrétariat Général de la Jeunesse* poursuit son œuvre de formation.

Une session d'études a groupé à Vichy les dirigeants des mouvements de jeunesse et les chefs des Ecoles de Cadres pour les mettre au courant des institutions nouvelles de l'Etat français.

A l'occasion des fêtes de Noël, le Secrétariat de la Jeunesse a demandé à tous les jeunes de France de se consacrer à une campagne de générosité en faveur des « exilés ou séparés », des prisonniers et des réfugiés. Grâce aux mouvements de jeunesse, Noël 1941 ne sera pas un Noël égoïste, mais un Noël généreux : « *le Noël des séparés* ».

Nos prisonniers.

A mesure que l'armistice se prolonge, les familles de ceux qui sont détenus en Allemagne sentent de plus en plus, de semaine en semaine, la douleur de l'isolement et de la séparation. Elles éprouvent le besoin de se rapprocher les unes des autres, de se grouper pour s'entr'aider matériellement et moralement.

Ce besoin était si pressant, si légitime, qu'il a suffi dans plusieurs grands centres de l'initiative de quelques femmes de prisonniers pour grouper la majorité de leurs sœurs d'infortune.

Le mouvement partit de Roanne où quelque « Iocistes » au cœur d'apôtre, émues par la détresse encore plus morale que matérielle de beaucoup de leurs compagnes, femmes de prisonniers,

comme elles, décidèrent de faire quelque chose pour que la compréhension, l'amitié, l'entr'aide soient pour toutes un réconfort, un appui solide contre le découragement, une chaleur dans la solitude et pour plusieurs une planche de salut.

A peine eurent-elles lancé un appel que les adhésions affluèrent au point que leur première réunion compta 700 présences. Actuellement l'Association possède 1.700 inscriptions : chiffre considérable puisque le nombre des prisonniers roannais n'atteint pas 2.000.

Ces femmes se réunissent tous les mois pour des échanges de vues, la mise en commun des nouvelles reçues des camps, pour entendre et questionner l'un ou l'autre rapatrié.

Au cours des causeries communes, maints sujets intéressant plus spécialement les femmes de prisonniers ont été abordés : les allocations et secours auxquels elles ont droit ; la situation de celles qui ayant des enfants sont obligées de demeurer chez elles sans ressources suffisantes ; la manière de boucler un budget ; les difficultés de ravitaillement et la recherche de solutions par l'entr'aide ; l'éducation des enfants en l'absence du papa ; l'approfondissement de l'amour que peut apporter la souffrance de la séparation ; la valeur des lettres pour l'ouverture réciproque de l'âme et la montée parallèle des époux ; la mentalité du prisonnier et la préparation de son retour, etc...

Et tout ceci, non pas en conférences savantes et de genre convenu, mais par échanges de vues parfois très animés.

Ces réunions, ouvertes à toutes les adhérentes de l'Association, ont montré aux chrétiennes leurs responsabilités vis-à-vis des autres. Pour mieux satisfaire à ces responsabilités, elles ont imaginé (sur un plan complètement distinct de l'Association) des « Journées spirituelles » à caractère nettement religieux, qui ont connu un grand succès et ont été renouvelées dans d'autres villes. Les causeries d'un prêtre, prisonnier libéré, en font l'élément principal. Son séjour en captivité lui permet de parler de ce qu'il a vu et de dire ce que ces camarades, encore derrière les barbelés, attendent de leur épouse.

Tandis que le groupement de Roanne prenait un tel essor, un peu partout d'autres surgissaient, certains d'entre eux progressaient au point de se constituer, comme à Roanne, en associations déclarées, groupant les femmes de prisonniers et les mères, les sœurs ou les fiancées, quand celles-ci, à défaut de la femme, ont pris la charge du prisonnier.

En vue de coordonner ces initiatives et de les seconder, une Fédération des Associations de Femmes de Prisonniers fut créée dernièrement ; elle est aussi sous forme d'Association déclarée, avec siège à Lyon : 10, rue Sully. La direction en est confiée à un comité sous la présidence de Madame Aulas, l'animatrice du mouvement de Roanne.

Il existe actuellement dans la France libre une cinquantaine de ces associations, soit définitivement affiliées (une vingtaine), soit en cours d'affiliation : Roanne, Saint-Etienne, Montpellier, Lyon, Brive, Grenoble, Le Puy, Aix-en-Provence, Cannes, Bourg, Monistrol-sur-Loire, Le Coteau, Le Cheylard, etc...

Le nombre des adhérentes et des groupes augmente sans cesse. Saint-Etienne par exemple compte déjà 2.500 adhérentes. Dans les diverses permanences, il est confectionné et expédié chaque mois 2 à 3.000 colis (à Roanne, la moyenne de ces expéditions atteint 1. 200).

Nées des besoins matériels, entraînant une bonne somme de misères morales, les associations ont groupé dès le début une forte majorité de femmes du milieu populaire des villes. On pouvait l'attendre. Les difficultés matérielles plus grandes en milieu ouvrier y appellent l'entr'aide et d'autre part ce milieu ouvrier se rencontre bien plus ramassé dans les villes.

Ailleurs, par exemple en Avignon ou à Bourg, un groupe lancé par des femmes d'officiers donne son adhésion à la Fédération. L'action est commune, la collaboration étroite, mais, au sein du groupement une spécialisation se fait pour certains sujets de causeries, pour des permanences ; l'une est plus spécialement ouverte au milieu dit bourgeois ; dans l'autre les femmes du milieu populaire se retrouvent plus volontiers.

Les responsables des Associations connaissent des heures lourdes, difficiles, mais le bien qu'en peu de mois elles ont déjà pu faire les pousse vers plus d'élan encore. Les prisonniers approuvent cette amitié qui unit leurs femmes, qui les soutient comme elle le fait entre eux au camp. Leurs lettres enthousiastes montrent leur joie et ils sont fiers de leur épouse. C'est la première récompense de ces Françaises au grand cœur.

REVUE DES LIVRES

R. P. R. Garrigou-Lagrange, O. P. — **Dieu accessible à tous** — Em. Vitte, Lyon. 1941, 80 pages. Prix : 8 fr.

Le R. P. Garrigou-Lagrange nous donne ici, pour contribuer à clarifier les idées dans un moment où les preuves rationnelles de Dieu préoccupent à nouveau les esprits, un exposé succinct des considérations philosophiques qui éclairent la question. Il montre toutes les preuves contenues virtuellement dans le principe «le plus ne sort du moins», expose l'application de ce principe à tout le domaine du concret et souligne en terminant les contradictions dans lesquelles on s'enferme à vouloir écarter l'existence de Dieu.

Ces pages sont un bref rappel des fondements métaphysiques de toute preuve de Dieu. Les lecteurs avertis y reconnaîtront la forte pensée de l'auteur de *Dieu, son existence, sa nature* (Paris, Beauchesne, 7e édition, 1939) où ils trouveront les plus amples développements.

Claude Bied-Charreton.

A. Ancel, Prêtre du Prado. — **Dieu à la lumière de la raison** — Lib. Vitte, Lyon. 1941, 120 pages. Prix : 12 fr.

Ce livre réunit quatre conférences données au cours de doctrine chrétienne des Facultés Catholiques de Lyon (janvier 1941). Ces conférences veulent aider des étudiants à transformer en une conviction personnelle une croyance qui ne serait fondée que sur des influences traditionnelles ou le sentiment religieux. A dessein, le langage adopté a été dégagé des termes trop techniques et mis à la portée de tous. La solidité du texte n'en a pas pour autant été atteinte.

Ces pages pourront être utiles aux jeunes qui ont terminé leurs études secondaires et vont entrer dans la vie. Elles paraîtront aussi suggestives aux prêtres, séminaristes, laïcs qui se préoccupent de traduire pour nos contemporains l'enseignement des bases de toute vie religieuse.

Claude Bied-Charreton.

Maréchal Pétain. — **La France Nouvelle** — Appels et Messages. 176 p.

Ce volume édité par les soins du Gouvernement Français contient les textes de tous les appels et messages du Maréchal Pétain entre le 17 juin 1940 et le 17 juin 1941. On y trouve en particulier les articles publiés par le Maréchal dans la *Revue des Deux Mondes* en 1940, sur

la Politique sociale de l'éducation et sur la Politique sociale de l'avenir. Il était nécessaire de réunir ces indispensables textes, qui sont le corps de doctrine de la France actuelle, et d'en présenter une édition officielle, puisque déjà certains de ces messages, comme le message du 29 décembre 1940 à la Jeunesse de France, ont pu être tronqués par des éditeurs peu scrupuleux. Il serait souhaitable de ne pas attendre juin 1942 pour publier la suite des appels et messages du Maréchal, qui jettent une lumière si vive sur la conduite de la France à travers les événements actuels.

Victor DILLARD.

Jacques GASCUEL. — **Dégradation du profit** — Edition des « Documents Français ». 57, rue Blatin à Clermont-Ferrand. 1941, 203 pages. Prix : 20 fr.

L'intérêt passionnant de ce livre vient de ce qu'il tente une explication simple de notre univers économique. Mais il trouve en cela même sa limite. La thèse de l'auteur est la suivante : le profit, ce grand moteur de l'activité économique, a toujours son origine dans un déséquilibre, dans un monopole. Il est le gain, la « rente » d'un commerçant ou d'un producteur mieux placé. Il est une chance exploitée par des individus ou par un peuple. Ainsi s'explique l'accumulation de la richesse aux mains de certains capitalistes ou de certaines nations. Le libéralisme est le système économique préconisé par ceux qui, ayant un monopole, veulent en tirer parti. Mais le monopole tend à disparaître par l'effet de la concurrence, nécessaire pourtant d'abord à son exploitation. Il est vrai que d'autres déséquilibres vont aussitôt se créer, du fait de nouveaux courants commerciaux ou de nouvelles inventions. La question que se pose l'auteur est de savoir si cette régénération jusqu'ici continue de nouveaux monopoles, va se poursuivre dans l'avenir. Il penche pour la négative. Et il appuie son opinion, d'une part sur l'extrême facilité des communications qui égalise de plus en plus les « chances » commerciales, d'autre part sur l'existence d'une limite du progrès scientifique et sur la rapide diffusion de toute nouvelle invention. Les marges de bénéfice tendent ainsi à disparaître. C'est ce qu'il appelle la dégradation du profit. A l'ère des grands commerçants et des grands industriels succède alors celle des grands financiers qui, par des moyens souvent politiques, se maintiennent des avantages substantiels. Mais leurs bénéfices ne servent plus au progrès économique. L'auteur conclut que dans un monde « fini », il est nécessaire de réaliser une organisation de l'économie en vue du bien-être des hommes, et il propose dans ce but une série de réformes.

Le simple schéma de cette argumentation en montre déjà l'intérêt. Il y a certainement une grande part de vérité dans cette thèse, et le livre est plein d'aperçus suggestifs. A-t-elle une valeur d'explication

totale ? Sans doute l'auteur lui-même ne le prétendrait pas. Et par exemple, elle ne suffit pas à elle seule à rendre raison des crises. Mais le but de l'hypothèse n'est-il pas précisément, après avoir imposé aux faits un ordre rationnel, de permettre les corrections nécessaires et de nous faire parvenir ainsi à une approximation suffisante de la vérité ?

Pierre BIGO.

François DUHOURCAU. — **Henri IV, libérateur et restaurateur de la France.** — Plon, Paris, in-8°, 270 pages. Prix : 32 fr. 50.

Il est difficile de ne pas faire sur un si beau thème un livre intéressant. Un F. Duhourcau a certainement vécu dans l'intimité de son héros, il en a lu la correspondance, en a suivi toutes les aventures et, comme on disait, « les hasards ». Le récit qu'il nous donne est vivant, facile, solidement établi. C'est un portrait pittoresque et pertinent d'une de nos plus attachantes et déroutantes figures royales. Le titre de F. Duhourcau nous promettait, il est vrai, ou du moins nous faisait espérer une étude plus poussée de l'œuvre de la restauration française entreprise par Henri IV. On regrettera beaucoup que cet aspect capital de ce règne n'ait pas retenu davantage l'attention de l'historien. Les campagnes sont, à coup sûr, l'un des grands labeurs royaux. Les amours aussi ! Mais nous eussions été désireux de mieux connaître son œuvre nationale, et comment il entreprit le relèvement d'un pays ruiné par tant d'années de guerre.

Paul DONCŒUR.

Antonin GILET, avocat. — **L'Artisanat a-t-il sa place dans un monde nouveau ?** Editions Gerbert, Aurillac, 70 pages.

Après avoir défini l'artisan, apprécié sa fonction économique et sociale, l'auteur pose les principes de ses relations avec le fisc et l'économie régionale. Suivent 20 pages notables sur la formation professionnelle et le problème des débouchés. Les suggestions pratiques et judicieusement élaborées de M. Gilet, sont présentées de façon rapide et substantielle. Un style exercé donne à ses réflexions la saveur même et le fruit de l'expérience. Cette notice, que MM. Le Cour Grandmaison et Lamirand n'ont pas craint de louer en termes forts, mérite une large diffusion dans les milieux intéressés, auprès des jeunes qui trouveront une initiation panoramique aux problèmes artisanaux. Les gens de métiers s'y fourniront d'expressions heureuses pour dire ce qu'ils pensent ou revendiquent.

La présentation typographique due aux Editions Gerbert d'Aurillac, et dont le soin semble un défi aux difficultés de l'heure, prévient dès l'abord pour la cause défendue.

Jean MAIGNE.

Suzanne Laine. — **Les loisirs des Jeunes Travailleuses** — Editions Jeunesse Ouvrière Féminine, à Courbevoie (Seine) et 9, Chemin de Montribloud, Lyon. 1941. Prix : 10 fr., 136 pages.

Constituées avec les réponses à une enquête de la J. O. C. F., terminées immédiatement avant la guerre, et qui porte sur près de 7.000 cas, ces pages montrent comment l'abus du cinéma, des dancings, du sport, les fréquentations douteuses qui trop souvent sont la principale occupation des loisirs des jeunes travailleuses, détraquent leur tempérament au lieu de les refaire.

N'y aurait-il pas lieu d'accepter une certaine direction des loisirs ? L'auteur le pense. En attendant, il cite avec sympathie l'initiative jociste en cette matière.

Pour tous ceux qui s'intéressent aux milieux populaires, ce livre extraordinairement documenté est fort intéressant.

Gabriel Robinot Marcy.

Les Ames de nos Tirailleurs sénégalais — Librairie Vitte, Lyon. 168 pages. Prix : 18 fr.

Une série de traits, de réflexions, de menus propos en famille, recueillis et consignés au jour le jour par les Sœurs missionnaires-catéchistes de Menton, dans leurs foyers où elles soignent et instruisent nos tirailleurs sénégalais. Point de littérature, heureusement, pour truquer tout cela ! Sous la peau bistrée ou noire, des âmes simples qui s'ouvrent sans étonnement aux lumières de l'esprit « se révélant aux petits », et puis parlent, réagissent comme elles sentent. Recueil bienfaisant, édifiant au meilleur sens du mot et qui confirme tout ce que l'on pressent ou constate déjà des ressources d'élévation latentes dans ces peuplades de l'ouest africain. Le dur et patient travail des missions n'aura pas été fait en vain.

Louis Barde.

Pierre Bearn. — **De Dunkerque à Liverpool** — Gallimard éditeur. 1941 — 240 pages. Prix : 28 fr.

C'est le journal de bord qu'un quartier-maître, qui commanda un des chalutiers auxiliaires dans l'évacuation des troupes refoulées de Dunkerque. Un peu long et sans aucune division. Là encore on retrouve les exemples de pseudo-chefs incapables de prendre une décision et devenant coupables de graves incuries. On en a honte ! Refaire des chefs, de vrais chefs, quelle tâche urgente ! Le sens, l'acceptation, la mise en acte des responsabilités en temps normal, pour être « prêts » aux heures de surprise, voilà ce que tous les éducateurs doivent s'efforcer d'apprendre aux jeunes... Les dernières pages du livre sur le séjour en Angleterre sont particulièrement suggestives.

Maurice Rigaux.

Mère Marie du St-Sacrement. — **La Jeunesse de Ste-Thérèse** — Editions Spes, Paris. 1939, 256 pages. Prix : 15 fr.

Le sous-titre de ce livre précise son objet : *Une famille modèle.* En effet, l'auteur a eu la précieuse pensée de recueillir les documents authentiques qui situent la sainte dans sa famille pendant sa jeunesse et parallèlement à sa famille pendant toute sa vie religieuse jusqu'au delà de la Réforme. La règle mitigée des moniales de N.-D. du Mont Carmel l'autorisait à y faire des séjours prolongés, et, en raison de la mort prématurée de sa mère, à s'occuper de l'éducation de ses frères et sœurs ; tolérance dont elle usera largement de 1536 à 1560 et probablement au delà.

Cette époque fut troublée entre toutes dans l'histoire de l'Espagne. Le redressement et l'élan insufflés à la jeunesse par les exploits chrétiens des Conquistadores à la suite de Christophe Colomb, la fière et noble loyauté de son père, la piété profonde de sa mère, l'union de cette vie familiale intimement vécue infusèrent en ses veines, dès sa petite enfance, l'ardente générosité d'une âme débordante. Les grandes vues de Dieu sur son âme en firent la grande mystique du XVIe siècle, éprise de l'activité rayonnante la plus conquérante. Comme toutes les âmes exceptionnellement riches, elle éprouvait l'intense impatience de distribuer les fruits de son jardin spirituel. Elle entraine son père vers les cimes de l'oraison et du détachement le plus délicat. Jusqu'à son dernier jour, elle resta la plus sensible et la plus humaine des filles. Les vertus de ses parents participent à l'immortalité du nom de la Réformatrice du Carmel.

Yves COMTE.

LES ÉVÉNEMENTS

25 *novembre.* — Anniversaire du Pacte antikomintern. Au cours d'une cérémonie solennelle à Berlin, sept nouveaux Etats apportent leur adhésion au pacte : Finlande, Danemark, Bulgarie, Roumanie, Slovaquie, Croatie et Chine de Nankin. Un nouveau protocole est signé pour 5 ans.

27 *novembre.* — A l'occasion des journées nationales de solidarité, le Maréchal Pétain adresse un message à la jeunesse des zones occupée et interdite.

Reddition de la garnison italienne de Gondar en Ethiopie.

A la suite d'un accord intervenu entre le gouvernement hollandais réfugié à Londres, et les gouvernements du Brésil et des Etats-Unis, des troupes américaines occupent la Guyane hollandaise.

Des troupes néo-zélandaises dégagent Tobrouk.

29 *novembre.* — Les Russes reprennent la ville de Rostov.

30 *novembre.* — Le Maréchal Mannerheim adresse un ordre du jour au peuple finlandais : « Il ne nous reste plus beaucoup à faire pour atteindre nos buts stratégiques. »

En Russie, les Allemands prennent Klin et Volokolamsk.

Le ministre japonais, général Tojo, prononce un discours hostile à l'Angleterre et aux Etats-Unis.

1er *décembre.* — Entrevue à Saint-Florentin, entre le Maréchal Pétain et le Maréchal Goering, en présence de l'amiral Darlan.

Des utlimatums exigeant le retrait des troupes, sont adressés par l'Angleterre à la Finlande, la Hongrie et la Roumanie. L'échéance est fixée au 6 décembre à 0 heure.

Mesures militaires en Malaisie et aux Philippines.

Le Pape prononce le discours d'ouverture de la session de l'académie vaticane.

3 *décembre.* — Le contre-amiral Platon, ayant terminé sa tournée d'inspection en Afrique, rentre à Vichy.

Mort d'Emile Baumann, à l'âge de 73 ans.

4 *décembre.* — Les Russes évacuent la position de Hangoë, qu'ils occupaient depuis un an dans le golfe de Finlande.

L'offensive anglaise en Cyrénaïque est ramenée à son point de départ.

Un communiqué officiel américain déclare que la Turquie bénéficiera de la loi Prêt-Bail. Vote par la Chambre américaine d'un projet de loi instituant le contrôle de l'Etat dans les grèves qui affectent l'industrie de guerre.

5 *décembre.* — New-York annonce l'échec et la fin des pourparlers nippo-américains.

6 *décembre.* — L'Angleterre n'ayant pas obtenu de réponse satisfaisante à ses ultimatums, se trouve dès ce jour en état de guerre avec la Finlande, la Hongrie et la Roumanie.

7 *décembre.* — Le Japon entre en guerre contre les Etats-Unis et l'Angleterre. Attaques brusquées contre les bases des Philippines, de Malaisie britannique, de Guam, Honolulu, etc.

Les Dominions britanniques s'associent à la guerre de l'Angleterre contre la Finlande, la Hongrie et la Roumanie.

Le Gouvernement français accorde une dotation d'un milliard aux Comités sociaux institués par la Charte du Travail.

Le Cardinal de Malines annonce, dans une lettre pastorale, le remariage du roi Léopold III.

Mort à Antibes de l'académicien Louis Bertrand.

8 *décembre.* — La Thaïlande donne au Japon le droit de passage.

En Afrique française, inauguration du premier tronçon du Transsaharien : Bou-Arfa-Colomb-Béchar.

Le gérant : Louis Laboureur. IMP. LABOUREUR ET Cie, ISSOUDUN (INDRE)